

BULLETIN COMMUNAL



Agenda des manifestations :
Ne manquez rien de l'été à Vresse !
Pages 56-61

ÉVÉNEMENT

Je pédale pour mon film

Un festival de cinéma itinérant fait étape chez nous cet été.

Page 17

CONCOURS

Façades fleuries

Participez et embellissez votre village.

Page 15

BALADES

Pont de claies et passerelle de Kelhan

Deux lieux emblématiques à (re)découvrir au fil de l'eau

Page 46

PUBLICITÉS

SOMMAIRE

■ CITOYENNETÉ	5
<i>Editorial</i>	5
<i>Conseils</i>	6
<i>Articles</i>	13
■ DANS LE RÉTRO	18
■ ENFANCE & JEUNESSE	21
■ ENVIRONNEMENT	28
■ VIE SOCIALE	33
■ CULTURE & PATRIMOINE	46
■ SPORT	53
■ AGENDA	56
■ DIVERTISSEMENTS	62



COMMUNIQUÉ

Les pages du bulletin communal sont ouvertes à toutes et tous ; vous pouvez donc, via le bulletin communal, apporter votre témoignage ou faire connaître votre manifestation.

Néanmoins, nous refusons systématiquement tout article anonyme ou sujet à polémique. Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions.

INSERTION D'UN ARTICLE PUBLICITAIRE

Votre article rédactionnel concernant la parution du mois de septembre 2025 est à envoyer pour le **20 août 2025 au plus tard**.

Les articles qui nous parviendront après cette date ne seront pas publiés.

Contact :

- Mail : bulletincommunal@vresse-sur-semois.be

ATTENTION : Nous nous chargerons de la mise en page de votre article afin de respecter la charte graphique du bulletin communal.

Administration Communale

rue Albert Raty 112
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS
Tél. : 061/50.03.06

Mail : administration@vresse-sur-semois.be

Nous vous informons de la modification des horaires d'ouverture du Service « Accueil – État-civil – Population » de l'Administration communale depuis le 4 novembre 2024.

L'équipe du service au complet est ravie de vous accueillir :

- de 8h00 à 12h00 : tous les jours
- et de 13h00 à 16h00 : les Mardis, Mercredis et Jeudis (permanence spécifique pour les dossiers « Etrangers »)

Les permanences organisées les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h sont toujours d'application.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet : www.vresse-sur-semois.be



PUBLICITÉS



CITOYENNETÉ

ÉDITORIAL

Chères Vressoises, Chers Vressois,

du Bourgmestre

Un média local, c'est une voix pour chacun !

« Sans médias de proximité, qui parlera encore de ce qui se passe chez nous ? »

Cette question, beaucoup se la posent alors qu'une réforme du paysage médiatique est actuellement envisagée à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des ajustements sont sans doute nécessaires mais ils ne peuvent se faire au détriment de l'information locale, de la couverture de nos événements, ni de la voix donnée à nos habitants.

Matélé est bien plus qu'un simple canal d'information. Elle met en lumière la vie associative, culturelle et citoyenne de notre commune. Elle donne de la visibilité à vos projets, valorise les initiatives locales et soutient les acteurs de notre territoire. C'est un relais essentiel que ni la RTBF, ni RTL, ni un média centralisé ne pourront remplacer.

Un simple exemple : à l'heure où vous lisez ces quelques lignes, les derniers aménagements du RAVeL entre Chairière et le village de Vresse touchent à leur fin. J'espère vous y croiser, peut-être au détour du Pont de Claies ou le long de la promenade du Sautou, elle aussi remise à l'honneur ces derniers jours. Ces projets, petits ou grands, sont le reflet de notre dynamisme local. Mais que restera-t-il d'eux, si plus personne ne les raconte ?

Le conseil communal a exprimé à l'unanimité son soutien à Matélé, convaincu que, dans une démocratie vivante, chaque territoire mérite d'être vu, entendu et compris. Oui à des évolutions, mais non à une réforme qui affaiblirait ces médias ou limiterait leur nombre de manière arbitraire.

La presse locale est un pilier de notre démocratie. Comme l'écrivait Albert Camus :

« Quand la démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet... mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles. »

Préserver nos médias de proximité, c'est aussi protéger nos libertés.

Je souhaite tout le courage nécessaire à nos jeunes en examen, une belle saison touristique à nos opérateurs ou encore de bonnes vacances sur notre commune ou ailleurs à vous toutes et tous !

Au plaisir,

Arnaud ALLARD
Votre Bourgmestre



Le plus jeune fan du bulletin communal n'est pas passé inaperçu! 😊

Louis, les grands lecteurs commencent souvent par aimer les images!

Surtout continue comme ça 😊
Comprendre, c'est déjà agir !

Arnaud - ton bourgmestre

CITOYENNETÉ

CONSEILS

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 FÉVRIER 2025

Présents : Mmes et MM.

Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**

Romane DOUNY, Isabelle MAROIT, Yves-Marie THERET, **Echevin(e)s,**

Véronique LIEGEOIS-SOENEN, **Présidente du CPAS**

Conseillers(ères) communaux(ales) :

Frédérique MARTIN, Eloïse BODET, Elie CRUL,
Christiane NICOLAS, Sébastien MAEBE.

Sylvain BOSSART, **directeur général**

Le Conseil,

La séance est ouverte à 19h00.

A. SÉANCE PUBLIQUE

PROCES-VERBAL

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2025

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2025.

PARALOCAL (INTERCOMMUNALES, ASBL, ...)

2. PARALOCAL - ORGANE DE CONCERTATION - BASSIN DE MOBILITE - DESIGNATION DU/DES REPRESENTANT(S)

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De proposer Romane DOUNY au titre de représentant de la Commune de Vresse-sur-Semois au sein de cet organe de concertation.

Article 2 : Que la désignation reste valable jusqu'au renouvellement général du Conseil Communal.

Article 3 : De transmettre la présente délibération sera transmise au SPW.

3. PARALOCAL - ASBL - MOBILISUD - DESIGNATION DU/DES REPRESENTANT(S)

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De désigner comme représentant de la Commune de Vresse-sur-Semois à l'assemblée générale de l'ASBL "MOBILISUD" :

1. André ROBINET.

Article 2 : Que la désignation reste valable jusqu'au renouvellement général du Conseil Communal.

Article 3 : De transmettre la présente délibération sera transmise à l'ASBL "MOBILISUD".

FINANCES

4. FINANCES - NON-VALEUR DE DROIT CONSTATE AU SERVICE EXTRAORDINAIRE - DECISION

DÉCIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De porter en non-valeur le montant de 40.000,01 € représentant le trop-perçu du droit constaté n° 2638 (2022) 539.640,38 € – SPW – FRIC 2019-2021.

DIRECTION GENERALE

5. TAXES - RÈGLEMENT-REDEVANCE SUR LA LOCATION DE LA SCENE COMMUNALE- ANNÉES 2025 À 2031 - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le règlement - redevance établi, pour les exercices 2025 à 2031, sur la location de la scène communale.

TRAVAUX / EAU / FORÊT

6. MARCHES PUBLICS - ACHAT D'UN VEHICULE POUR LE SERVICE DES EAUX - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2024-116/961 et le montant estimé du marché "Achat véhicule - Service Eau", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 23.140,49 € hors TVA ou 27.999,99 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 874/743-52 (n° de projet 20250012).

Article 4 : De transmettre la présente délibération au Service Finances.

URBANISME ET PATRIMOINE

7. PATRIMOINE - REGLEMENT RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DU MATERIEL COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le Règlement communal relatif à la mise à disposition du matériel communal.

8. PATRIMOINE - PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL - CLDR - MISE A JOUR DES REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De désigner au titre de représentants du Conseil communal de la Commune de Vresse-sur-Semois au sein de la CLDR :

1 Effectif Arnaud ALLARD

2 Effectif Yves-Marie THERET

3 Effectif Isabelle MAROIT

4 Effectif Véronique LIEGEOIS-SOENEN

9. PATRIMOINE - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural.

RESSOURCES HUMAINES

CITOYENNETÉ

10. RESSOURCES HUMAINES - CADRE DU PERSONNEL COMMUNAL - REVISION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cadre du personnel communal tel que repris ci-dessous :

Article 2 : De transmettre la présente délibération à la tutelle pour tutelle d'approbation.

CADRE DU PERSONNEL COMMUNAL				
Fonction	Grade	Echelle de recrutement	Nombre	ETP
CADRE ADMINISTRATIF				
Directeur général	Grade légal	/	1	1
Employé d'administration	B	3	1	0,8
Employé administration	B	1	14	13,2
	D	6		
Employé administration	D	4	2	2
CADRE TECHNIQUE ET OUVRIER				
Agent technique en chef	D	9	2	2
Adjoint	D	7	1	1
	D	4		
Agent en charge de l'entretien des bâtiments	D	4	1	1
Fontainier	D	4	3	3
Ouvrier qualifié	D	4	3	1,8
Ouvrier qualifié	D	2	5	4,8
Ouvrier qualifié	E	3	5	4,8
Ouvrier qualifié	E	2	6	5,8
Technicien de surface	E	2	1	0,5
CADRE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE				
Coordinateur ATL	B	1	1	0,8
	D	6		
Accueillant extrascolaire	D	2	5	3,79
CADRE COHESION SOCIALE				
Chargé de projets PCS	B	1	1	1
Agent EPN	D	4	1	0,8
CADRE TEMPORAIRE				
Coordinateur POLLEC	A	1	1	1
Maître spécial	Z	171	4	1,58
Technicien de surface	E	2	3	3
Ouvrier qualifié	E	2	2	2
Accueillant extrascolaire	D	2	2	1,45

DEMANDES DE CONSEILLERS

11. DEMANDES DE CONSEILLERS

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 75 à 77 relatifs au droit, pour les membres du Conseil communal, de poser des questions écrites et orales d'actualité au Collège communal ;

Considérant que l'article 77 prévoit que lors de chaque réunion du conseil communal, une fois terminé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique, le président accorde la parole aux membres du conseil qui la demandent afin de poser des questions orales d'actualité au collège communal, étant entendu qu'il l'accorde selon l'ordre des demandes et, en cas de demandes simultanées, selon l'ordre du tableau de

préséance tel qu'il est établi au Titre 1er, Chapitre 1er, du présent règlement ;

Qu'il est répondu aux questions orales :

- soit séance tenante ;
- soit lors de la prochaine réunion du conseil communal, avant que le président accorde la parole afin que, le cas échéant, de nouvelles questions orales d'actualité soient posées ;

PREND ACTE :

Article 1er : Qu'aucune question n'a été posée en séance.

CITOYENNETÉ

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2025

Présents : Mmes et MM.

Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**

Romane DOUNY, Yves-Marie THERET, **Echevin(e)s**,
Véronique LIEGEOIS-SOENEN, **Présidente du CPAS**

Conseillers(ères) communaux(ales) :

André ROBINET, Frédérique MARTIN, Eloïse BODET, Elie CRUL, Christiane NICOLAS, Sébastien MAEBE.

Sylvain BOSSART, **directeur général**

Le Conseil,

La séance est ouverte à 19h00.

A. SÉANCE PUBLIQUE

PROCES-VERBAL

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 FEVRIER 2025

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le procès-verbal de la séance du 19 février 2025.

DIRECTION GENERALE

2. DECLARATION DE L'URGENCE - FABRIQUES D'EGLISES

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'accepter l'urgence et de porter les points suivants en discussion :

- FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2024 - FABRIQUE DE LAFORET-MEMBRE-VRESSE ;
- FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2025 - FABRIQUE D'EGLISE DE BOHAN ;
- FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2023 - FABRIQUE D'EGLISE DE BOHAN.

3. DIRECTION GENERALE - RAPPORT DE REMUNERATION 2024

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le rapport de rémunération de la Commune pour l'exercice 2024.

FINANCES

4. TAXES - RÈGLEMENT-REDEVANCE SUR LA FIXATION DU PRIX DE L'EAU – DES L'ENTRÉE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2025 INCLUS - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le règlement - redevance établi, dès l'entrée en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025 inclus, sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique.

5. FINANCES - ZONE DE SECOURS - DOTATION COMMUNALE - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le montant de 116.581,16 € à

l'article 351/435-01 du budget communal pour l'exercice 2025 correspondant à la dotation communale de Vresse-sur-Semois pour le fonctionnement de la zone de secours DINAPHI pour l'exercice 2025.

ENTITES CONSOLIDEES (FABRIQUES D'EGLISES – CPAS - ...)

6. FABRIQUE D'EGLISE - LETTRE DE MISSION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la lettre de mission de Fiducial Expertise.

7. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2024 – FABRIQUE D'EGLISE DE LAFORÊT-MEMBRE-VRESSE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « Laforêt-Membre-Vresse », pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de fabrique du 27/08/2024.

8. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2025 – FABRIQUE DE LAFORÊT-MEMBRE-VRESSE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « Laforêt-Membre-Vresse », pour l'exercice 2025, voté en séance du Conseil de fabrique du 19/02/2025.

9. FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2024 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE CHAIRIERE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « CHAIRIERE », pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de fabrique du 28/01/2025.

10. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2025 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE CHAIRIERE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « CHAIRIERE », pour l'exercice 2025, voté en séance du Conseil de fabrique du 28/01/2025.

11. FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2023 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE BOHAN

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « BOHAN », pour l'exercice 2023, voté en séance du Conseil de fabrique du 27/02/2024.

12. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2025 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE BOHAN

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « BOHAN », pour l'exercice 2025, voté en séance du Conseil de fabrique du 27/02/2025.

URBANISME ET PATRIMOINE

13. PATRIMOINE - IMPLANTATION ARMOIRE HT ORES - APPROBATION PROJET D'ACTE ET PLAN DE DELIMITATION - CIMETIÈRE DE VRESSE - LAFORET

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le projet d'acte et le plan de

CITOYENNETÉ

mesurage dressé le 27 mars 2024 relatif à la parcelle cadastrée A 429d.

TRAVAUX / EAU / FORÊT

14. FORÊT - PARC NATIONAL DE LA VALLEE DE LA SEMOIS - DESIGNATION DE NOUVELLES RESERVES FORESTIERES INTEGRALES

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver les propositions de nouvelles réserves forestières intégrales.

ENSEIGNEMENT/JEUNESSE/SOCIAL

15. PCS - APPROBATION DES RAPPORTS FINANCIERS 2024 DU PCS

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver les rapports financiers 2024 du PCS et de l'article 20.

16. PCS - CHARGE DE PROJET - ADHESION A LA FEDERATION WALLONNE DE LA COHESION SOCIALE (FWCS) EN TANT QUE MEMBRE EFFECTIVE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'autoriser, dans le cadre de ses fonctions, Mademoiselle Anaïs LAMBOT, Chargée de projet du PCS de la Commune de Vresse-sur-Semois, à adhérer comme membre effective à la FWCS, moyennant le paiement d'une affiliation de 30€/an.

17. PCS - RESILIATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT "ARTICLE 20" DU PCS CONCLUE AVEC LES 1001 PATTES

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De résilier la présente convention.

18. PCS - HANDYCITY 2024-2030 - PROPOSITION D'ADHESION A LA CHARTE COMMUNALE DE L'INCLUSION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'adhérer à la Charte et de s'engager à mener des actions d'inclusion des personnes en situation de handicap sur la commune de Vresse-sur-Semois.

Mme Romane DOUNY quitte la séance avant la discussion du point.

19. PCS - DESIGNATION DES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la désignation des membres du nouveau CCCA parmi les candidatures recevables.

Mme Romane DOUNY entre en séance avant la discussion du point.

20. ATL - PROGRAMME CLE 2025 - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le programme CLE.

SECURITE/MANIFESTATIONS

21. MANIFESTATIONS - 77EME TOUR DE LA PROVINCE DE NAMUR - CONVENTION DE COLLABORATION - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la Convention relative à

l'organisation d'une étape du 77ème tour de la Province de Namur - L'Avenir pour élites et espoirs sans contrat.

DEMANDES DE CONSEILLERS

22. DEMANDES DE CONSEILLERS

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 75 à 77 relatifs au droit, pour les membres du Conseil communal, de poser des questions écrites et orales d'actualité au Collège communal ;

Considérant que l'article 77 prévoit que lors de chaque réunion du conseil communal, une fois terminé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique, le président accorde la parole aux membres du conseil qui la demandent afin de poser des questions orales d'actualité au collège communal, étant entendu qu'il l'accorde selon l'ordre des demandes et, en cas de demandes simultanées, selon l'ordre du tableau de préséance tel qu'il est établi au Titre Ier, Chapitre 1er, du présent règlement ;

Qu'il est répondu aux questions orales :

- soit séance tenante ;
- soit lors de la prochaine réunion du conseil communal, avant que le président accorde la parole afin que, le cas échéant, de nouvelles questions orales d'actualité soient posées ;

PREND ACTE :

Article 1er : De la question posée par le/s conseiller/s et de la / des réponse/s formulée/s, reprise/s ci-dessous :

- La question du Conseiller communal F. MARTIN comme suit : Au niveau de la descente de Laforêt, suite à un accident, un bac à fleurs a été accidenté et il serait utile de retirer le bac à fleurs car cela crée un problème de circulation.

Le Bourgmestre et l'Echevin THERET répondent qu'une décision de collège a été prise pour remplacer le bac à fleurs. Actuellement, d'autres priorités ont du être faites au sein du Service Technique et que certains travaux ont du être suspendus. Ils en prennent note et pour des raisons de sécurité, le bac actuel sera enlevé.

TOUTES LES DÉCISIONS DE CONSEILS
sont consultables sur le site internet

<https://www.deliberations.be/vresse-sur-semois/>

CITOYENNETÉ

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2025

Présents : Mmes et MM.

Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**

Romane DOUNY, Isabelle MAROIT, Yves-Marie THERET, **Echevin(e)s,**

Véronique LIEGEOIS-SOENEN, **Présidente du CPAS**

Conseillers(ères) communaux(ales) :

André ROBINET, Eloïse BODET, Elie CRUL, Sébastien MAEBE.

Sylvain BOSSART, **directeur général**

Le Conseil,

La séance est ouverte à 20h00.

A. SÉANCE PUBLIQUE

PROCES-VERBAL

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MARS 2025

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le procès-verbal de la séance du 25 mars 2025.

DIRECTION GENERALE

2. INFORMATION - COMMUNICATION

EST INFORME :

Article 1er : De la Décision du ministre des Pouvoirs locaux du 24 mars 2025 approuvant la Décision du Conseil communal du 19 février 2025 décidant de modifier le cadre du personnel communal.

FINANCES

3. DIRECTION GENERALE - COMMISSION COMMUNALE BUDGETAIRE - APPROBATION ET ETABLISSEMENT

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver l'établissement d'une commission communale budgétaire chargée de préparer les budgets, les modifications budgétaires et les comptes et de le proposer ensuite au Conseil communal.

DIRECTION GENERALE

4. MEDIATION COMMUNALE - REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE MEDIATION COMMUNALE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'instituer un Service de Médiation Communale, ci-après dénommé le SMC, et d'en arrêter le Règlement de fonctionnement.

5. MEDIATION COMMUNALE - ADOPTION DE L'ACCORD DE COLLABORATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver l'accord de collaboration entre le Médiateur commun à la Communauté française et à la Région Wallonne et la Commune de Vresse-sur-Semois en matière de médiation communale.

FINANCES

6. FINANCES - ZONE DE POLICE - DOTATION COMMUNALE - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'intervenir à concurrence de 535.810,76 € dans le budget 2025 de la zone de police Houille-Semois. Ce montant correspond à la dotation communale de Vresse-sur-Semois pour le fonctionnement de la zone de police Houille-Semois pour l'exercice 2025.

ENTITES CONSOLIDEES (FABRIQUES D'EGLISES – CPAS - ...)

7. ENTITES CONSOLIDEES - TUTELLE CPAS – APPROBATION COMPTES 2024

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver les comptes de l'exercice 2024 du CPAS.

DIRECTION GENERALE

8. ENTITES CONSOLIDEES - CPAS - SYNERGIES - MARCHES PUBLICS - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la convention de synergie entre la Commune de Vresse-sur-Semois et le CPAS de Vresse-sur-Semois concernant la mise en place d'un service « Marchés publics » commun.

ENTITES CONSOLIDEES (FABRIQUES D'EGLISES – CPAS - ...)

9. FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2022 – ALLE-MOUZAIVE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « Alle-Mouzaive », pour l'exercice 2022, voté en séance du Conseil de fabrique du 10/04/2025.

10. FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2022 – SUGNY-PUSSEMANGE-BAGIMONT

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « SUGNY-PUSSEMANGE-BAGIMONT », pour l'exercice 2022, voté en séance du Conseil de fabrique du 18/09/2024.

11. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2025 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE NAFRAITURE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : §1er. D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « NAFRAITURE », pour l'exercice 2025, voté en séance du Conseil de fabrique le 24/03/2025.

TRAVAUX / EAU / FORÊT

12. PARALOCAL - COMITE DE CONTROLE DE L'EAU - CANDIDATURE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De proposer au titre de représentant de la Commune de Vresse-sur-Semois au Comité de contrôle de l'eau : Yves-Marie THERET.

PARALOCAL (INTERCOMMUNALES, ASBL, ...)

13. PARALOCAL – IMIO – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2025 – APPROBATION DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

CITOYENNETÉ

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de IMIO du 10 juin 2025.

14. PARALOCAL – VIVALIA – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2025 – APPROBATION DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de VIVALIA du 24 juin 2025.

TRAVAUX / EAU / FORÊT

15. ARCHE PUBLICS – RELANCE - TRAVAUX FORESTIERS 2025-2 / PRÉPARATIONS DE TERRAINS, FOURNITURES ET PLANTATIONS - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2025-132/988 et le montant estimé du marché "Travaux Forestiers 2025-2 / Préparations de terrains, Fournitures et Plantations ", établis par l'auteur de projet, Département Nature et Forêts / cantonnement de Bièvre, Rue du Centre 4 à 5555 BIEVRE. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 36.022,44 € hors TVA ou 38.183,78 €, 6% TVA comprise

16. FORÊT - PROJET LIFE CONNEXIONS - APPROBATION
DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver les projets proposés.

17. FORÊT - VENTE MARCHANDE - APPROBATION
DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges pour la vente marchande le 14 mai prochain.

18. FORÊT - VENTE HABITANTS - APPROBATION
DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges pour la vente habitants le 14 mai prochain.

ENSEIGNEMENT/JEUNESSE/SOCIAL

19. SOCIAL - PCS - REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES - ADOPTION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De valider le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

20. SOCIAL - PLAN DE COHESION SOCIALE 2020-2026 DE VRESSE-SUR-SEMOIS - MODIFICATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le projet de modification du Plan de Cohésion Sociale 2020-2026.

DEMANDES DE CONSEILLERS

21. DEMANDES DE CONSEILLERS

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 75 à 77 relatifs au droit, pour les membres du Conseil communal, de poser des questions écrites et orales d'actualité au Collège communal ;

Considérant que l'article 77 prévoit que lors de chaque réunion du conseil communal, une fois terminé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la séance

publique, le président accorde la parole aux membres du conseil qui la demandent afin de poser des questions orales d'actualité au collège communal, étant entendu qu'il l'accorde selon l'ordre des demandes et, en cas de demandes simultanées, selon l'ordre du tableau de préséance tel qu'il est établi au Titre Ier, Chapitre 1er, du présent règlement ;

Qu'il est répondu aux questions orales :

- soit séance tenante ;

- soit lors de la prochaine réunion du conseil communal, avant que le président accorde la parole afin que, le cas échéant, de nouvelles questions orales d'actualité soient posées ;

PREND ACTE :

Article 1er : De la question d'actualité du Conseiller CRUL comme suit : "suite aux sorties du Ministre concernant les fusions des zones de police, est-ce que la zone de police a abordé ce débat lors des instances de la zone de police ?"

Le Bourgmestre répond que ce point a été abordé en Collège de police mais qu'il n'y a pas de réponse claire à donner pour l'instant. Les raisons qui justifient une telle fusion devront être démontrées, notamment la question des impacts financiers et des mutualisations ainsi que l'impact positif des citoyens d'une telle fusion. Le Bourgmestre regrette l'absence de concertation de la part des autorités supérieures avec les autorités locales concernant ce type de débat. Le Bourgmestre précise que la venue de la prison à Sugny devrait demander une charge de travail supplémentaire pour la zone de police.

DIRECTION GENERALE

22. DECLARATION DE L'URGENCE - MARCHES PUBLICS

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'accepter l'urgence et de porter les points suivants en discussion : DOMAINE MOUNTAINBIKE – Création d'un domaine VTT sur la Commune de Vresse-sur-Semois.

MARCHES PUBLICS

23. DOMAINE MOUNTAINBIKE – CRÉATION D'UN DOMAINE VTT SUR LA COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2025-133/989 et le montant estimé du marché "DOMAINE MOUNTAINBIKE – Création d'un domaine VTT sur la Commune de Vresse-sur-Semois", établis par l'auteur de projet, systemd, 161 Voie J-F Champollion à FR-73800 PORTE DE SAVOIE. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève 736.065,00 € hors TVA ou 890.638,65 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure ouverte.

Article 3 : De compléter, d'approuver et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

Article 4 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 569/725-55 (n° de projet 20220014) et de prévoir d'augmenter les crédits, tant en recettes qu'en dépenses, lors de la prochaine modification budgétaire

La séance est clôturée.

PUBLICITÉS

CITOYENNETÉ

"Bien vivre à Vresse"

"Merci pour nos écoliers,

Le comité "Bien vivre à Vresse" a tenu sa promesse.

En 2024, il avait offert, à toutes les écoles de l'entité, 5000 oeufs en chocolat **pour Pâques**. **Le comité s'était engagé à offrir 6000 oeufs en 2025** et a tenu cette promesse grâce à son dynamisme et à la générosité de ses sponsors.

Si vous souhaitez en tant qu'indépendant ou privé soutenir les initiatives du comité "Bien vivre à Vresse", je vous invite à prendre contact avec son coordinateur **David HORION** au **0471/83.98.80**. ou par mail **horiondada@hotmail.com**

DOUNY Romane

Échevine en charge de l'enseignement "

Le Comité " Bien vivre à Vresse " remercie ses 2 nouveaux sponsors :

La pépinière des Crêtes et la Friterie de Chairière.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sponsors.

HORION David



Un espace connecté pour tous !

Vous devez entreprendre des démarches en ligne ou installer une application? Vous avez besoin d'une imprimante? Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ?

Notre Espace Public Numérique (EPN) est là pour vous aider !

Sur place, vous profiterez

- + De différents services : accès aux équipements, initiation aux programmes, formation (banque en ligne, Itsme, etc) ;
- + D'un accompagnement à la fois technologique (ordinateur, smartphone, tablette, etc), pédagogique (adapté selon votre niveau) et humain (notre animateur est là pour vous) ;
- + D'une infrastructure et d'équipements (PC, tablettes, imprimantes, scanner, etc.).



EPN de Vresse-sur-Semois

Infos et rendez-vous : 061/39 70 91 ou par mail epn@vresse-sur-semois.be

BIEN ÊTRE ANIMAL

L'APPLICATION ANIMAL SEARCH

L'application Animal Search est la plateforme de centralisation officielle, sécurisée et gratuite de la Région Wallonne et bruxelloise pour signaler les animaux perdus ou trouvés partout dans le monde.

5 courtes vidéos verticales, pour les réseaux sociaux, en collaboration avec l'ASBL Pense-bête, ont été réalisées pour apprendre à réagir efficacement dans différentes situations. Celles-ci seront diffusées petit à petit avant fin 2025 sur les différents réseaux de l'asbl Animal Search :

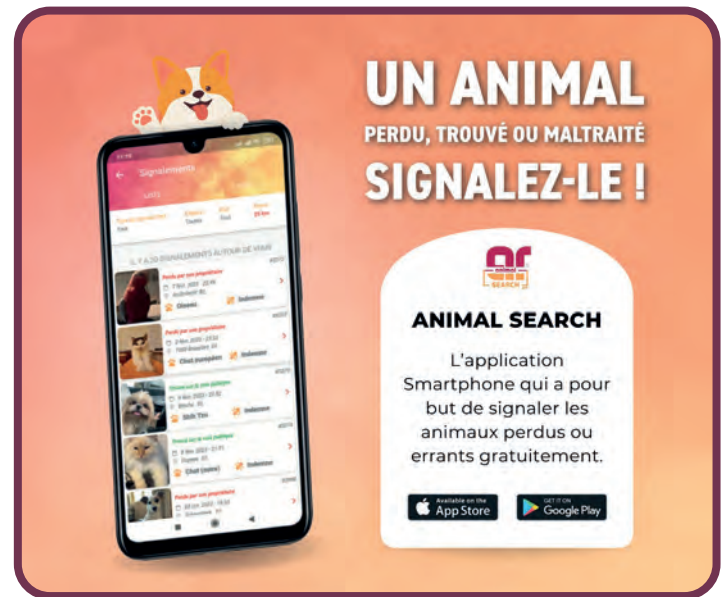
- Si mon chien fugue, je fais quoi

YouTube :

<https://youtube.com/shorts/Xt5eLkQRud0> Post

Facebook :

<https://www.facebook.com/share/p/15CYgCipob/>



- Comment faire la différence entre un chat errant et un chat « en balade » ? (Juin 2025)

- Si je trouve un hérisson blessé dans mon jardin, je fais quoi ? (Septembre 2025)

- Un animal blessé (ou mort) sur la voie publique, que faire ? (Octobre 2025)

- J'aperçois un chien sans laisse et sans propriétaire sur la voie publique, que dois-je faire ? (Décembre 2025)

Il vaut mieux prévenir que guérir ! L'application Animal Search, c'est comme une trousse de secours. Elle doit être prête et disponible sur notre smartphone, juste « au cas où ». **Elle est gratuite** dans sa version « CLASSIC ».



CITOYENNETÉ

HABITATIONS FLEURIES

REGLEMENT



Il est organisé, sur tout le territoire de la commune, un concours destiné à embellir l'environnement. Cette année encore, il a été décidé de ne pas fixer de thème bien précis mais bien de laisser courir votre imagination afin que votre façade soit la plus belle.

Participants

1. Toute personne domiciliée ou ayant une seconde résidence ou un commerce et toute association dans l'entité de Vresse-sur-Semois peut participer au concours Habitations fleuries.
2. Une seule inscription par bâtiment et espace fleuri
3. Est déclaré participant au concours toute personne ayant déposé son bulletin de participation à l'Administration communale avant le 30 juin 2025 à 16 h 00. L'inscription est gratuite mais obligatoire.
4. Le jury tiendra compte des critères suivants :
 - L'originalité de la décoration
 - Esthétique générale, harmonie des couleurs et des formes, compléments décoratifs ;
 - Diversité des espèces ;
 - Propreté des lieux et santé des plantes.
5. Les participants autorisent que les photos soient prises pour la projection d'un diaporama, pour la publication dans le bulletin communal d'information, sur le site de la commune ou encore via la presse.
6. Les prix seront attribués par catégorie. Ils consisteront en des bons d'achat à valoir dans les commerces locaux il y a 3 catégories :
 - Façades de particulier
 - Commerces : on entend par commerce les épiceries, librairies, merceries, boucheries, hôtels, restaurants, cafés
 - Espace ou quartier fleuri par une association,....

Jury

1. Le jury pourra procéder à la visite du 1er juillet 2025 au 15 août 2025
2. Les membres du jury et du Conseil communal ne peuvent pas participer au concours.
3. Le jury sera seul juge en cas de litige
4. Les vainqueurs du concours font, d'office, partie du jury l'année suivante.

Renseignements complémentaires : tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Véronique SOENEN, conseillère communale, 0472 565856

Talons d'inscription au verso ►

CITOYENNETÉ

TALON D'INSCRIPTION PERSONNE PRIVEE

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Localité : Tél. :

Fait à, le

adresse email:.....

Signature

TALON D'INSCRIPTION / ASSOCIATION OU GROUPE DE PERSONNES

L'association dénommée

Ou le groupe de personnes composées de :

.....

.....

Inscrit la place ou le quartier de : N° :

Localité : Tél. :

Fait à, le

Signature

TALON D'INSCRIPTION / COMMERCES

L'établissement dénommé

Inscrit la façade de son commerce situé :

..... N° :

Localité : Tél. :

Fait à, le

Signature

JE PÉDALE POUR MON FILM : DEUXIÈME ÉDITION

Un festival de cinéma itinérant au programme de cet été !

En juillet et août prochains, le festival itinérant « Je pédale pour mon film » reprendra la route pour sa deuxième édition ! En collaboration avec le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, l'association Au Tour du Cycle vous donne rendez-vous pour six soirées de projection en plein air... alimentées à la force des mollets !

À chaque escale, laissez-vous embarquer dans une expérience unique mêlant vélo, nature et cinéma. Avant la séance, une visite conviviale du lieu hôte vous plongera dans l'univers de celles et ceux qui façonnent et valorisent l'Ardenne méridionale au quotidien. La soirée se poursuit ensuite sous les étoiles avec un film à partager dans une ambiance chaleureuse

LE PROGRAMME

- 18 juillet 2025 | Camping de la Croix-Scaille à Gedinne | « Merckx »
- 20 juillet 2025 | Moulin de Vencimont | « Les Triplettes de Belleville »
- 01 août 2025 | Maison du Parc naturel à Paliseul | « Tandem »
- 02 août 2025 | Bergerie d'Acremont | « Vingt Dieux »
- **09 août 2025 | L'Épicerie du Serpolet à Laforêt | « Jour de fête »**
- 16 août 2025 | Rando-Gîtes Willerzie | « Fils de débardeur »

Une parenthèse cinématographique entre émotions, rires, hommages et engagements, à vivre entre amis, en famille... tout en pédalant !

EN PRATIQUE

Rendez-vous dès 20h pour profiter de la visite, d'un verre ou d'un repas (sur réservation 48h à l'avance). La projection commence vers 22h, dès la tombée de la nuit.

Les places sont limitées : pensez à réserver.

Participation libre et consciente (prix conseillé : 5 €).

Informations et réservations via le QR code ci-dessous ou au 0475/38 58 90.



FESTIVAL DE CINÉMA ITINÉRANT À VÉLO

Pédalez pour projeter !

DU 18 JUILLET AU 16 AOÛT 2025



Je PÉDALE
pour mon
FILM



18.07.25 | Camping de la Croix-Scaille | GEDINNE

20.07.25 | Moulin DE VENCIMONT

01.08.25 | Maison du Parc naturel | PALISEUL

02.08.25 | Bergerie D'ACREMONT

09.08.2025 | L'épicerie du Serpolet | LAFORÊT

16.08.2025 | Rando-Gîtes WILLERZIE



Au Tour du Cycle
Parc naturel
de l'ARDENNE
MÉRIDIONALE
Wallonie
Cofinancé par
l'Union européenne

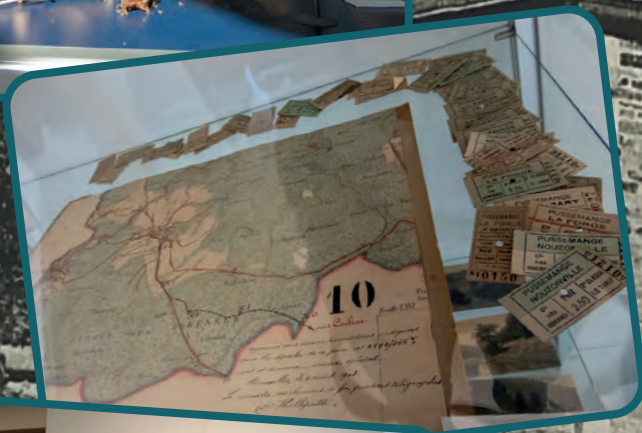
DANS LE RÉTRO

100 ANS DU VICINAL

UN MOIS D'AVRIL 2025 SOUS LE SIGNE DU VICINAL DANS LA COMMUNE DE VRESSE

Dans le cadre de la première édition de « L'exposition thématique de la Glycine », le Centre Touristique et Culturel de Vresse-sur-Semois, la commune de Vresse-sur-Semois et la Glycine célébraient cette année les 100 ans de l'arrivée de la ligne de tram reliant Bouillon et Pussemange.

À cette occasion, plusieurs activités étaient organisées lors de ce mois d'exposition afin de faire profiter chaque génération du plaisir d'en apprendre plus sur ce patrimoine ferroviaire parfois oublié !



DANS LE RÉTRO

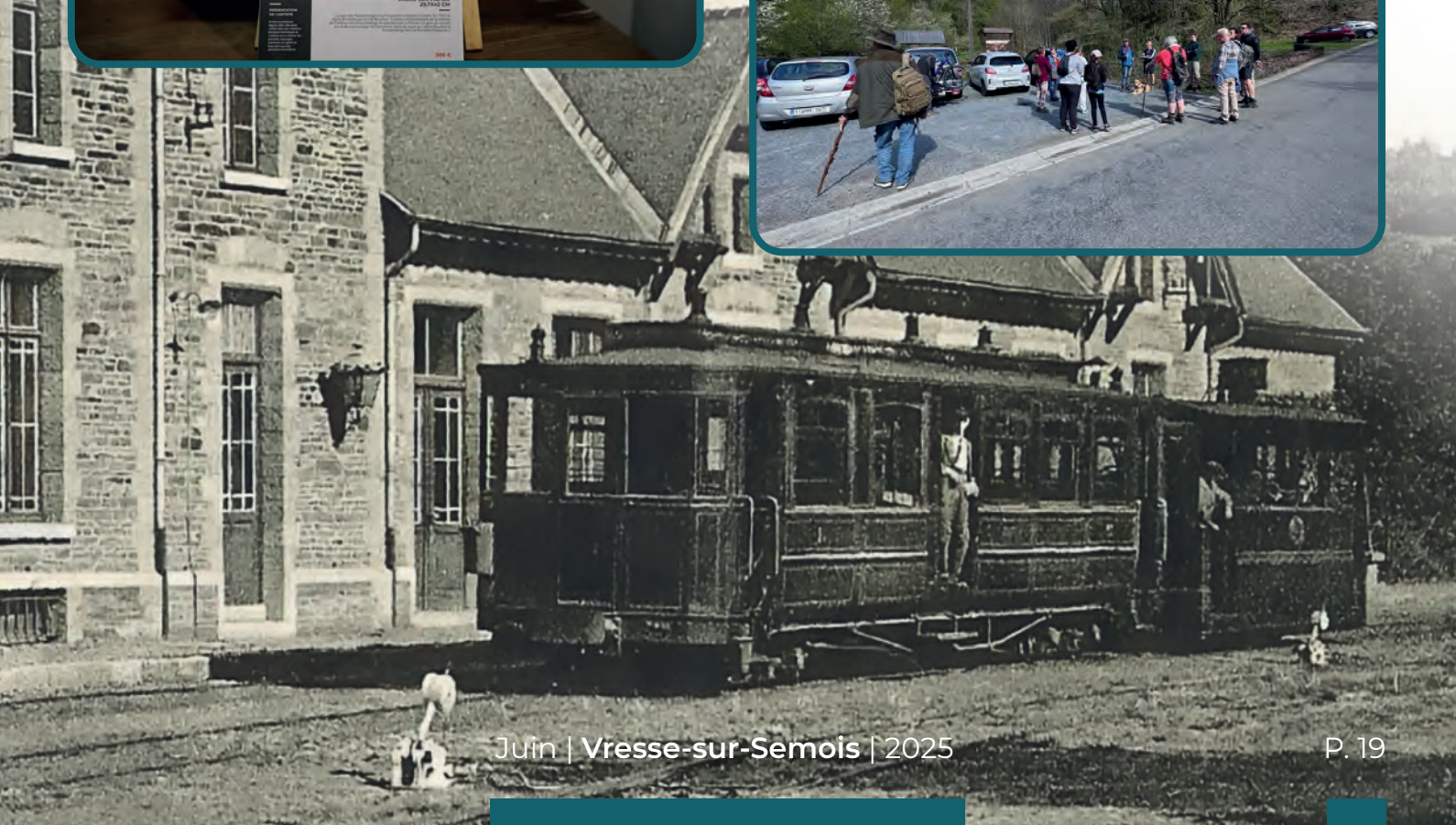
Le 5 avril, le vernissage de l'exposition thématique d'ensemble de la Glycine battait son plein et voyait Mr Jean Marie Lambot recevoir le prix du jury. Mme Blandine Titeux recevrait quelques semaines plus tard le prix du public. Près d'une vingtaine de créations originales centrées sur le thème du tram vicinal permettent dès lors de faire revivre un peu plus cet héritage ardennais. En plus des peintures et sculptures, un petit espace muséal ainsi que des panneaux explicatifs retraçant la grande et la petite histoire du tram avaient été conçus pour l'occasion. Un grand merci aux artistes et aux contributeurs ayant fait de cette exposition thématique et didactique une vraie réussite.

Le 12 avril, une conférence se tenait à la salle du terroir de la Glycine : « Il y a 100 ans le tram désenclavait l'enclave. Ligne vicinale Bouillon - Corbion - Sugny - Pussemange. Similitudes et contrastes avec le Tram de la Semois »,

par Etienne Monnier accompagné de Roger Nicolas à l'occasion de la sortie de son nouveau livre, intitulé : « Entre la malle poste et l'autobus, le tram Sugny - Pussemange ». Leur expertise ainsi que leur passion pour le vicinal a permis à de nombreux participants d'en savoir plus et de recevoir quelques anecdotes et témoignages inédits. Une belle expérience et un grand merci à eux pour leur dévouement.

Finalement, le 19 et le 27 avril étaient organisées deux balades sur le thème du vicinal vressois, guidées par Etienne Monnier. La première embarquait ses promeneurs... en bus, sur les traces de son ancêtre le tram. L'itinéraire reliant alors les différents points emblématiques du vicinal de la commune toute entière. La seconde voyait une belle troupe de courageux marcher au départ de la gare vicinale d'Orchimont, le long des anciennes voies puis s'arrêter à la salle de Nafraiture pour un bon bol de soupe bien mérité, après 7 kilomètres au rythme des explications instructives et des merveilles de la nature, un grand merci au guide Etienne Monnier.

En bref, un mois d'avril 2025 qui aura permis à cette époque pas si lointaine de briller une fois de plus de ses rails. **En avril 2026, le prochain rendez-vous est déjà pris avec un nouveau thème : l'apiculture !**



PUBLICITÉS

ENFANCE & JEUNESSE

ECOLE DE ALLE

ABORDER ET DÉCOUVRIR LA DIFFÉRENCE

Dans le cadre du cours de cpc dispense de Alle, nous avons abordé le thème de la différence.

Mais quoi de mieux que de la découvrir de plus près !

Grâce à madame Christelle Chabot, la direction du Centre Jean Allard et aux éducateurs du centre « l'Envol », nous avons été accueillis par les résidents ce mercredi 14 mai.

Et quel bel accueil nous avons eu : une table joliment dressée, un petit déjeuner et du bon chocolat chaud.

Le contact était un peu timide au début, mais très vite, chacun s'est senti à son aise. Quel plaisir de pouvoir partager. Nous avons préparé une petite liste de questions, et avec toutes les explications que nous avons eues, nous sommes revenus dans notre classe avec beaucoup d'informations.

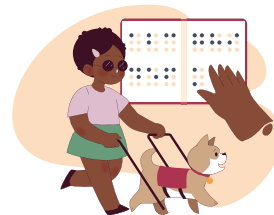
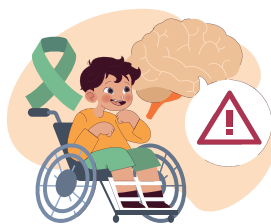
Avant de se quitter, nous avons partagé les biscuits et bonbons que nous avons préparés : que du bonheur.

Suite à cette rencontre, nous avons décidé de correspondre avec les résidents afin de garder le contact.

Une prochaine rencontre est déjà planifiée, nous vous informerons dans le prochain bulletin communal.

Encore merci pour cette belle rencontre.

Clément, Lily, Elyne, Augustin, Anayce, Hugo, Roan, Nina, Louise, Emile, Louka et Louna



LA COUTURE, UN FIL CONDUCTEUR D'APPRENTISSAGE

Depuis l'année scolaire dernière, l'école de Chairière, soutenue par la commune, a la chance d'accueillir une activité originale. C'est grâce au savoir-faire d'Édith et de Danielle que les enfants participent régulièrement à de véritables... ateliers de couture.

Tout au long de l'année, les élèves de maternelle et de primaire ont pu réaliser des éléments décoratifs de différents « bricolages » (Noël, Pâques, fêtes des mères etc.) à l'aide de fils et d'aiguilles.

Ces cours ne sont pas que de simples activités manuelles. La couture à l'école, c'est un retour aux sources, un apprentissage d'autrefois que l'on remet au goût du jour dans nos classes. Les enfants n'exercent pas seulement leur psychomotricité fine mais découvrent l'importance de prendre le temps, de suivre des étapes, de persévérer, et d'être fiers du résultat.

Les enfants ont d'abord découvert l'utilisation de l'aiguille, la manipulation de la matière, et ensuite différents points de plus en plus compliqués, comme le point de croix et même l'initiation au repassage.

Nous voudrions dire merci à Danielle et Édith pour leur patience et le partage de leur passion commune. Grâce à elles, les enfants vivent une expérience différente mais pas banale.

Et qui sait... peut-être verrons-nous un jour, quand ils seront plus grands, leurs créations sur un stand du marché d'automne ou de Noël.



OEUFs DE PÂQUES

UN AIR DE FÊTE DANS LES ÉCOLES POUR PÂQUES !

Cette année encore, la magie de Pâques a envahi les écoles de Vresse-sur-Semois.

Grâce à la charmante initiative de l'ASBL « Bien Vivre à Vresse » dirigée par Monsieur David Horion, les enfants ont pu vivre des moments joyeux et gourmands.

Chaque école a eu la possibilité de choisir entre une chasse aux œufs ou la visite du lapin de Pâques et de son ami le coq fou-fou.

Ce n'est pas moins de 6000 œufs en chocolat qui ont été offerts (aux enfants, enseignants, accueillantes et bénévoles).

La distribution s'est déroulée sur deux jours. Les enseignants ont pris plaisir à cacher les œufs et les faire rechercher à l'aide d'énigmes ou de jeux. Tandis que le lapin et le coq (accompagnés de madame la directrice) n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre visite à tous dans la bonne humeur. On a pu apercevoir à l'enthousiasme des enfants que la magie de Pâques opère toujours.

De la part de tous les enfants, l'équipe éducative et les bénévoles, nous voudrions remercier l'ASBL « Bien Vivre à Vresse » dirigée par Monsieur David Horion pour cette jolie attention qui a plu aux petits comme aux grands gourmands.



ENFANCE & JEUNESSE

RENCONTRE TANS COMMUNALE

NAFRAITURE EN ROUTE POUR BIÈVRE

Ce mardi 01 avril, et non, ce n'était pas un poisson, nous nous sommes rendus dans la classe de Madame Florine à Bièvre.

Nous avons eu la chance de rencontrer de nouveaux copains, qui ont gentiment accepté de nous faire découvrir, un peu, leur univers. Quel accueil, en plus des élèves, il y avait aussi 3 adultes (le kiné, le professeur et la logopède, tous très sympas)

Nous leur avons préparé une petite affiche de présentation afin qu'ils essayent de nous reconnaître (pour Charlotte, c'était le plus facile car c'est la seule fille). Ensuite, nous leur avons posé quelques questions sur leur vie en classe, leurs activités (préférées ou non), leurs difficultés... Pas très facile de se faire questionner par des inconnus... heureusement madame Florine était là...

C'était très amusant. Merci à Giulian, André, Luca, Laurian, Kenaël, Aymeric, Médéric (et Guillaume absent lors de notre visite).

Ce que nous retenons de cette rencontre :

Ça change de notre école :

Les locaux nous paraissent petits, mais chaque endroit est très bien conçu : coin individuel, table de groupe, ...

ça nous paraît plus facile (mais les enfants sont plus jeunes que nous).

On se rend compte qu'ils ont plus difficile, à attendre, à s'exprimer, à ...

Certains sont très affectueux, c'est sympa de se sentir vraiment accueilli.

Il y a plusieurs adultes qui s'occupent des élèves en même temps.

Merci à la commune et aux responsables de la classe inclusive de nous avoir accueillis.

Charlotte, Maxime et Gabriel (cours de cpc dispense de Nafraiture)



ENFANCE & JEUNESSE

JOURNÉE SPORTIVE

UNE JOURNÉE SPORTIVE POUR **BOUGER, COOPÉRER ET S'AMUSER** **TOUS ENSEMBLES**

Ce 24 avril 2025, et pour la troisième année consécutive, les élèves de maternelle de la commune de Vresse-sur-Semois ont participé à une journée spéciale placée sous le signe du sport et de la collaboration.

Le but de cette journée conviviale est d'offrir à chaque enfant la chance de se dépenser. Pour ce faire, les enfants ont été répartis dans différents groupes gérés par une ou deux enseignante(s). Chaque équipe circulait dans le village de Alle et s'arrêtait à différents ateliers pensés selon une dominante de psychomotricité (yoga, lancer, circuit moteur,...)

Ce type de journée renforce chez les enfants la sociabilité, l'entraide et le dépassement de soi tout en prenant du plaisir.

Malgré la pluie, la journée fut une réussite notamment grâce aux différents bénévoles qui nous ont aidés à mettre en place les activités. Ils ont également préparé un délicieux barbecue.

Grand merci à eux.

Vivement l'an prochain.





ENFANCE & JEUNESSE

AU JARDIN



L'ACTU DU JARDIN DE NAFRAITURE

Les projets continuent de germer et de pousser dans notre petite école. Nous en récoltons les fruits petit à petit.

CONFECTION DE LA MARE

Après 3 vendredis après-midi, à coups de pelles, bêches, pioches et munis de brouettes, nous avons terminé l'énorme projet qui était de creuser la mare.

Nous placerons ensuite une bâche et les plantes.



LES ABEILLES CHANCEUSES

Comme nos abeilles sont mortes pendant l'hiver, nous devons en retrouver. Heureusement, Antoine Poncelet, un apiculteur à Petit-Fays, nous a généreusement donné non pas un mais deux essaims. Nous espérons qu'elles nous feront du bon miel grâce à ce si beau temps.

JOURNÉE NETTOYAGE ET CONSTRUCTION AVEC NOS PARENTS

Le 12 avril, 2025, nous avons organisé une journée avec nos parents. Nous avons 4 projets que les parents ont réalisés.

Le premier a été de clôturer le nouvel enclos des chèvres.

Le second projet consistait à construire une nouvelle cabane pour les chèvres.

Le suivant était de nettoyer tout le jardin : le chemin sensoriel, le poulailler, les potagers (et mettre le fumier), l'allée de la garderie, ...

Le dernier était de clôturer la mare.

Tous ont été conclus dans les temps et avec brio !



Pendant ce temps, des élèves distribuaient des bonnes gaufres, du craquelin et bien évidemment de l'eau fraîche.

Le tout s'est clôturé, à la salle des fêtes, par un bon souper préparé par Cécile.



ENFANCE & JEUNESSE



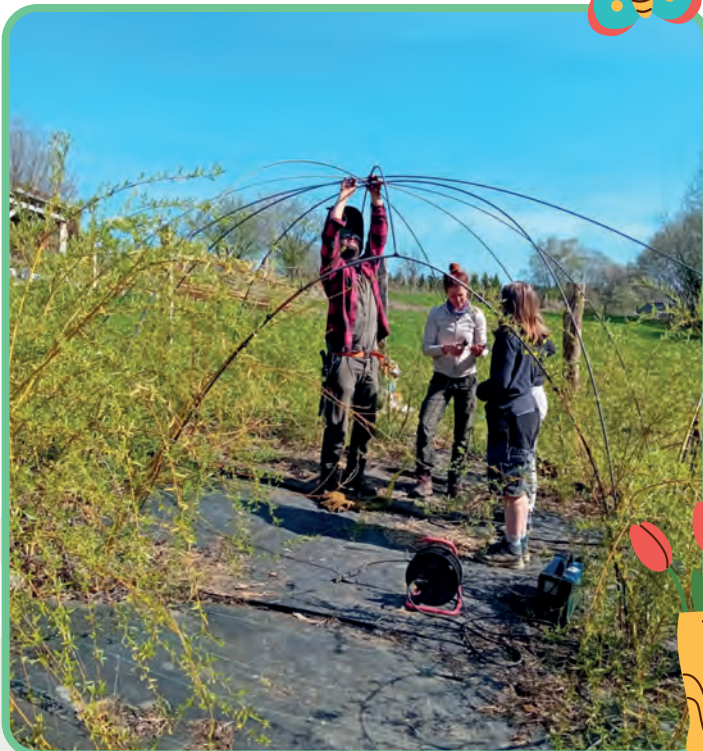
Les chèvres se plaisent bien dans leur nouvel enclos. Nous remercions nos parents pour tout ce qu'ils ont fait.

LA CABANE EN SAULES

Le 11 avril, les parents de Line et Léa sont venus à l'école pour tresser les saules plantés il y a deux ans.

Ils ont soudé et lié des barres en fer pour obtenir une forme d'igloo. Le résultat est splendide.

Nous les remercions de tout cœur.



PLANTATIONS

Le dernier vendredi avant les congés de Pâques, nous avons fabriqué un tipi et une tente avec des baguettes de bois. A leurs pieds, nous avons planté des haricots et des petit-pois grimpants. De plus, la maman de Pol nous a donné des fleurs que nous avons plantées dans nos différents parterres.

Nous avons également semé des carottes, des navets et repiqué des oignons, des plants de courgettes et de potirons dans tous nos potagers. Nous espérons en profiter afin de déguster de bonnes soupes pendant l'hiver.

Comme vous pouvez le lire et le voir, nous avançons dans nos projets.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident au quotidien.

N'hésitez pas à venir visiter notre petit coin de paradis !

Les élèves de l'école de Nafraiture



CHAUFFAGE AU BOIS

CHAUFFAGE AU BOIS ET NORMES EUROPÉENNES QUEL AVENIR POUR NOS BÛCHES ?

Alors que la Commission européenne a récemment reporté l'éventuelle interdiction de vente des modèles de poêles et chaudières à bois les plus polluants à partir de 2027, le débat reste vif. Énergie renouvelable et locale ou polluant atmosphérique, que penser du bois de chauffage aujourd'hui ?

Objectif : une meilleure qualité de l'air

En envisageant de limiter l'usage des poêles les plus polluants, l'Union européenne vise à réduire la pollution atmosphérique. Cependant, cette initiative soulève des vives réactions et face aux réactions du secteur et aux réalités économiques et énergétiques, le sujet reste en suspens pour le moment.

De tous côtés, la motivation est pourtant bien réelle : diminuer l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air.

Le chauffage au bois, bon ou mauvais élève ?

Le chauffage au bois est une solution durable... sous conditions. Ressource renouvelable et locale, il se présente comme une alternative aux énergies fossiles, notamment en Wallonie, où près de 25 % des ménages l'utilisent.

Toutefois, son impact environnemental varie en fonction des équipements utilisés et des pratiques adoptées. Un feu ouvert affiche un rendement d'à peine 10 %, tandis que de vieux poêles atteignent difficilement 40 %. À l'inverse, les modèles récents optimisent la combustion et limitent les émissions polluantes, avec des rendements atteignant les 85 %. Mais cela, seulement quand on les utilise correctement !

Alors, que faire ?

Même si la décision de l'UE est reportée, des gestes simples sont à utiliser dès aujourd'hui. Choisir un appareil performant est le premier critère. Plutôt que de bannir le chauffage au bois, la solution réside dans une évolution des pratiques :

- Utiliser exclusivement du bois bien sec : un bois contenant plus de 20 % d'humidité dégage bien plus de fumées et de particules fines. Un bon stockage est donc essentiel.
- Adopter l'allumage inversé : cette technique limite les émissions polluantes en optimisant la combustion dès l'allumage.
- Apprendre à utiliser son poêle : calibre des bûches, fréquence de la recharge, réglage de l'arrivée d'air... ces bonnes pratiques influencent considérablement la qualité de la combustion.
- Entretenir régulièrement son installation : un ramonage fréquent améliore le rendement et réduit la pollution.

Maîtriser la flamme, cela s'apprend

Nul doute que le bois de chauffage peut rester une solution pertinente et durable en Wallonie. Plutôt que de bannir le chauffage au bois, l'enjeu est d'un faire un usage raisonné, en adoptant des équipements modernes et des pratiques adaptées.

Vous êtes concerné.e ? Pour maîtriser le moment de recharge, l'arrivée d'air et plus encore, la Maîtrise du Feu propose des conseils simples et pratiques à découvrir sur www.lamaîtrisedufeu.be.



Plus d'informations :
lamaîtrisedufeu.be



MAÎTRISEZ-VOUS VOTRE
CHAUFFAGE AU BOIS ?

lamaîtrisedufeu.be

QUE FAUT-IL SAVOIR SUR LE FAUCHAGE TARDIF ?

- Un seul passage annuel (en fin de saison : après le 1er août)
- Bordure de sécurité d'un mètre le long des routes

Avantages



Biodiversité



Propreté



Sécurité



Zone de
quiétude

Sites utiles à consulter :

www.adalia.be

www.biodiversite.wallonie.be

**MES PANNEAUX
DÉCROCHENT..**

... QUE FAIRE ?



**Vous avez fait installer des
panneaux photovoltaïques sur votre
toit, mais ils ne produisent pas ?
Vous êtes peut-être sujet au
décrochage de vos onduleurs !**

Rendez-vous sur le site internet d'ORES
pour signaler un décrochage :
[https://www.ores.be/pannes-et-
interruptions/ondurleur-decroche](https://www.ores.be/pannes-et-interruptions/ondurleur-decroche) .

Vous devrez remplir un formulaire en ligne
et ORES vous recontactera pour rétablir le
courant de votre installation.

En cas de panne et défaillance, contactez ORES au 078/78.78.00



Libramont
Nouvelle adresse (1/5/2025)

Grand'Rue 54, B-6800 Libramont
Tel : 061/23.99.40
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou
sur rendez-vous
<https://energie.wallonie.be>
<https://logement.wallonie.be>

Permanences décentralisées sur rendez-vous

Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h30-16h)
Bièvre : 4^{ème} jeudi (9h-12h)



Le personnel des Guichets Énergie Wallonie apporte aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.

Modification des Primes Habitation :
Mise en place d'un régime temporaire 2025-2026
→ **Explications avec les Guichets Energie Wallonie**

Le Gouvernement wallon a adopté le 13 février 2025, en première lecture, **un régime de soutien temporaire**. Voici les nouvelles dispositions qui, dès leur publication officielle au Moniteur belge, entreront rétroactivement en vigueur à partir du 14 février 2025.

Ce régime temporaire est d'application pour toute **nouvelle demande de prime introduite à partir du 14/2/25 qui ne remplit pas** les conditions cumulatives suivantes :

- Paiement de minimum 20% du coût d'un investissement éligible aux primes avant le 14/2/25,
- Introduction, pour le 28/2/25 au plus tard, du formulaire de demande de maintien des régimes de primes en vigueur jusqu'au 13 février 2025 (en ligne via *Mon Espace* ou par recommandé postal),
- Acceptation de la demande de maintien.

NB : si vous avez introduit un dossier Rénopack/Rénoprêt (prêt à 0%) et que votre dossier a été immatriculé avant le 14/2/25, vous maintenez vos droits aux anciennes primes.

Nouveau régime temporaire en bref :

1. Des primes et des prêts maintenus ;
2. Des montants de primes diminués, pouvant néanmoins atteindre, dans certains cas, 50% voire 70% de l'investissement ;
3. Si le revenu de référence de votre ménage est supérieur à 114.400 €, vous ne pourrez plus bénéficier des primes ;
4. L'obligation de réaliser, préalablement à vos travaux, l'audit de votre logement, sauf si vous n'effectuez **que** des travaux de toiture ou d'isolation du toit ou des combles ;
5. La conformité des installations électrique et de gaz est un préalable obligatoire à toute demande de prime ;
6. Les travaux réalisés par main d'œuvre personnelle ne sont plus éligibles à des primes ;
7. Toute demande de prime (audit et travaux) doit être **introduite avant le 30 septembre 2026** ;
8. Le régime temporaire prendra fin le **30/9/26** avec la mise en place d'un nouveau système.

Ce nouveau système est-il avantageux pour moi ? Que faut-il pour entrer dans les conditions de ce nouveau système ? ... Pour tout renseignement, contactez les Guichets Energie Wallonie.

Synthèse, brochure et formulaires de demande de prime : <https://logement.wallonie.be>



PUBLICITÉS

LE PETIT JOURNAL DU CPAS N°113

ÉDITORIAL

de la Présidente du CPAS



Chères Vressoises, chers Vressois,

L'été est à nos portes et les premiers rayons de soleil nous rappellent combien il est précieux de vivre dans une région aussi belle !

Ces derniers mois ont été marqués par une expérience humaine forte. Le centre d'hébergement pour réfugiés ukrainiens à Membre a fermé ses portes.

L'heure est venue de vous proposer un petit bilan. Le Gouvernement Wallon a décidé en sa séance du 19 décembre 2024 de réduire le nombre de places d'accueil pour les réfugiés ukrainiens entraînant ainsi une fermeture progressive du nombre de centres d'hébergement temporaire. Le centre de Membre faisait partie des premiers concernés

avec celui de Han-sur-Lesse.

Tous les résidents sont parvenus à trouver un logement. Le personnel du CPAS a reçu les remerciements chaleureux pour leur ouverture d'esprit, leur professionnalisme et leur bienveillance avec laquelle ils ont accompagné les résidents pour faciliter leur intégration dans notre société.

Les nouvelles se suivent et ne se ressemblent pas.

En collaboration avec le personnel du CPAS et l'accueil de l'Administration communale, la **permanence pension** est réactivée chaque 3ème mercredi du mois de 13h00 à 14h00 (voir plus loin).

Une aide à la déclaration fiscale a été proposée en présentiel par le SPF Finances, le 06 juin dernier. Deux agents du SPF ont apporté leur aide aux habitants de Vresse-sur-Semois afin de compléter leur déclaration d'impôts.

Une initiative pratique et appréciée qui a permis à chacun de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Cerise sur le gâteau, **une permanence juridique** de première ligne est de retour. A partir du mois de juin, elle sera organisée chaque 2ème vendredi du mois à Vresse-sur-Semois. Ce service permettra aux citoyens de bénéficier gratuitement des conseils juridiques de base sur des questions du quotidien.

N'oublions pas non plus tous nos services de proximité qui œuvrent pour vous faciliter la vie au quotidien. Des personnes dévouées, à l'écoute qui ont le cœur sur la main !

VÉRONIQUE LIÉGEOIS-SOENEN

PRÉSIDENTE DU CPAS

VIE SOCIALE

CPAS - PERMANENCES

Permanence du service social :

- Lundi de 9h00 à 11h00
- Mercredi de 13h30 à 15h30
- Vendredi de 9h00 à 11h00

Afin d'assurer un meilleur accueil, il est fortement **recommandé de prendre RDV** pour ces permanences.

Endehorsdeceshoraires, lesassistantessociales ne reçoivent que sur RDV au **061/50.02.42**

Permanence juridique aide juridique de 1ère ligne

NOUVEAU

- Lieu : à la Boissellerie (Espace Cognaut) Vresse
- Quand : Les 2ème vendredi du mois
- Vendredi 13 juin
- Vendredi 11 juillet
- Vendredi 08 août
- De 9h00 à 16h00

Prendre rendez-vous au CPAS

Permanence médiation de dettes :

- Mardi de 09h00 à 11h00

Uniquement sur rendez-vous, 061/50.02.42

Permanence pensions salariés :

- Lieu : Administration communale
- Quand : Les 3ème mercredi du mois
- De 13h00 à 14h00

Prendre rendez-vous auprès de l'Administration communale (061/50.03.06) lundis de 9h00 à 12h00

Permanence allocation handicapé

- Lieu : Maison médicale de Bièvre Rue de la Wiaule, 7
- Quand : Les 4ème jeudi du mois
- De 10h00 à 12h00

Sans rendez-vous

CPAS - FACEBOOK

NOUVEAU

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE Désormais,
sur notre page Facebook**

Pour plus d'informations sur nos services, nos horaires et le partage d'offres d'emploi...



CPAS VRESSE-SUR-SEMOIS

VIE SOCIALE

CPAS - RECHERCHE D'AIDE

ENVIE D'AIDER LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ ?

Le CPAS de Vresse-sur-Semois est à la recherche d'une personne chargée du Service de Remédiation scolaire pour la rentrée 2025/2026.

La mission de cette personne sera de trouver, en collaboration avec les enseignants et les parents, les façons de remédier aux difficultés de l'enfant en l'encourageant et en lui proposant des tâches adaptées, progressives et attrayantes.

Pour cela, il faut maîtriser les matières de l'enseignement primaire et être un « créatif pédagogique ».

Les séances de Remédiation peuvent s'étaler du lundi au samedi, en dehors de l'horaire scolaire mais ont lieu, principalement dans les différentes écoles de la Commune.

Pour les trajets vers les écoles, il est nécessaire de posséder son propre véhicule. Ces trajets sont remboursés au tarif mission.

Cette mission vous parle ?

Contactez-nous ou consultez : <https://uvcw.be/jobcom/31344>

CPAS - TRANSPORT

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

- Vous devez vous rendre en clinique, chez un médecin, à la pharmacie, chez l'ophtalmologiste...
- Vous devez poser des actes administratifs; chez un notaire, à l'administration...
- Vous devez faire des courses sur notre entité...

Faites appel à notre service d'accompagnement!

Plus qu'un moyen de locomotion, ce service permet à chacun de se déplacer dans les meilleures conditions, de bénéficier d'une aide personnalisée.

Une priorité est donnée aux déplacements pour raisons de santé.

Toute demande doit nous parvenir au 061/50.02.42, dès que possible et est acceptée selon nos disponibilités.

Tarifs :

- 0,432 euros/km au départ et retour de Vresse, rue du ruisseau n° 1
- (tarif indexé tous les 3 mois)
- Pas de temps d'attente pour les déplacements effectués pour des raisons médicales (visite, examen, ...) ou administratives.
- 12,20 euros/heure de temps d'attente fractionnable en quart d'heure pour les autres déplacements



VIE SOCIALE

CPAS - MAGASIN DE SECONDE MAIN

ENSEMBLE, DONNONS UNE SECONDE VIE À NOS VÊTEMENTS !

Notre magasin a besoin de vous...

Nous acceptons les dons de vêtements propres et en bon état que vous aimeriez encore porter.

Chaque fois que vous déposez des vêtements ou autre, il s'agit **de dons**.

En achetant des vêtements, ... à des prix démocratiques, vous participez à une action sociale.



INFORMATIONS :

📍 Rue Albert Raty, 67 à Vresse

☎ 061/50.18.16



HORAIRE :

- Le mardi : de 13h30 à 18h
- Le mercredi : de 9h à 12h
- Le jeudi : de 13h30 à 18h
- Le vendredi : de 13h30 à 18h
- Un samedi sur deux : de 14h30 à 18h

CPAS - SERVICE BUANDERIE

Lavage et repassage du linge à apporter au magasin.

- 1 machine (Max 5kgs) de linge trié + séchage = 12,20 euros
- 1 machine (Max 5kgs) de linge trié + séchage + repassage = 24,40 euros
- Repassage seul = 12,20 euros/heure (au prorata en cas d'heure incomplète divisé en ¼ heure)
- Possibilité de ramassage à domicile (supplément de 5,00 euros)

INFORMATIONS :

📍 Rue Albert Raty, 67 à Vresse

☎ 061/50.18.16

HORAIRE DE DÉPÔT AU MAGASIN :

- Le mardi : de 13h30 à 18h
- Le mercredi : de 9h à 12h
- Le jeudi : de 13h30 à 18h
- Le vendredi : de 13h30 à 18h
- Un samedi sur deux : de 14h30 à 18h

Delphine Fryns

Psychologue clinicienne de l'adulte

Prise en charge de troubles dépressifs, troubles anxieux, épuisement émotionnel, troubles du sommeil, de gestion de la colère... etc.

📅 Le jeudi de 9h à 18h (dernière séance à 17h)

📍 Local associatif (Espace Cognaut - Rue du Ruisseau 1A, Vresse-sur-Semois)

📞 delphine.fryns@gmail.com ou 0474/51.15.55

€ Tarif conventionné (de 4 à 11€) ou 60€ (20€ remboursables)



FIONA DEJONCHEERE

Psychologue pour enfants et adolescents

*Enfants et adolescents de 0 à 23 ans
Gestion des **émotions**, du **stress**, de
la **confiance en soi**
Attachement parents-enfants*

...



Le mardi après-midi de 14h à 18h (dernière consultation à 17h)



Au local associatif (Rue du Ruisseau 1A, 5550 à Vresse-sur-Semois)



0455/17.32.92 (si pas de réponse, n'hésitez pas à laisser un SMS)



Séance gratuite (jusqu'à 10 séances)

REPAIR CAFE DE VRESSE- SUR-SEMOIS

Jeter ? Pas question !



Venez faire réparer vos objets
gratuitement : vélo, vêtements, petits
électroménagers, couteaux...



**Chaque troisième samedi
du mois de 9h à 12h**



**Salle du Conseil communal ou
salle la Glycine (à Vresse)**

Prochaines dates 2025 :
17/05 - 21/06

Infos : 0474/12.33.76
anais.lambot@vresse-sur-semois.be

VR-
es
se
semois



REPAIR CAFE

SENIOR FOCUS

En cas d'urgence, chaque minute compte



**SENIOR FOCUS AMÉLIORE
LA PRISE EN CHARGE de la
PERSONNE en DANGER au DOMICILE**
Toutes **VOS INFORMATIONS MÉDICALES**
au même endroit **CHEZ VOUS**



PÂQUES À LA SEIGNEURIE DU MOULIN

Le mercredi 23 avril, les enfants des écoles ont pu découvrir la Seigneurie du Moulin à Membre à l'occasion d'une activité de Pâques, organisée par la Direction des écoles, le Plan de Cohésion Sociale et la Seigneurie.

A leur arrivée à la résidence, les enfants ont été répartis dans des équipes et envoyés dans différents ateliers animés par les résidents eux-mêmes. Au programme : un parcours d'agilité, un chamboule tout, un Jacques a dit version lapin de Pâques, une boîte mystère et un éclate les ballons !

A la fin de chaque atelier, les équipes ont reçu une pièce de puzzle qui, une fois toutes réunies, ont dessiné le visage d'un Lapin de Pâques. Après l'avoir recomposé et collé sur un sac en papier, les enfants ont enfin pu courir dans le jardin pour récupérer les œufs en chocolat, que le Lapin avait bien pris soin de cacher !

L'activité s'est clôturée avec un goûter convivial entre les enfants et les résidents, ainsi qu'un petit hommage à une dame centenaire, qui a pu assister à un concert privé et recevoir une carte d'anniversaire spécialement préparée par les écoles. La Commune de Vresse-sur-Semois lui a également rendu hommage avec la visite de notre Echevine Véronique Soenen et un bouquet de fleurs.

Une activité intergénérationnelle qui a ravi petits et grands et qui, nous l'espérons, a pu mettre du baume aux cœurs des résidents de la Seigneurie !




RÉSIDENCE
*Seigneurie
du Moulin*

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Bonne nouvelle : la bibliothèque de Vresse-sur-Semois vous propose désormais une nouvelle plage d'ouverture !

Elle vous accueille chaque **troisième vendredi du mois de 17h à 20h d'avril à novembre, à l'occasion du Marché du terroir**, en plus des horaires d'ouverture habituels.

Pour rappel, la bibliothèque sera donc ouverte :

- Le mercredi de 14h30 à 17h30 ;
- Le vendredi de 9h00 à 12h00 + de 17h à 20h le troisième vendredi du mois ;
- Le samedi de 10h à 13h.

Où nous trouver ?

Rue du Ruisseau 1A, 5550 Vresse-sur-Semois



Nouveautés à découvrir

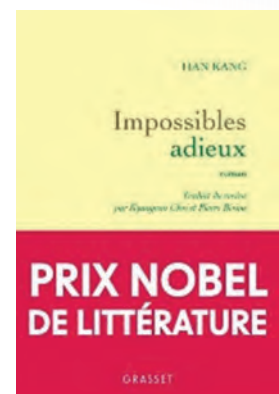
Vous n'êtes pas encore venu dénicher les dernières arrivées à la bibliothèque ?

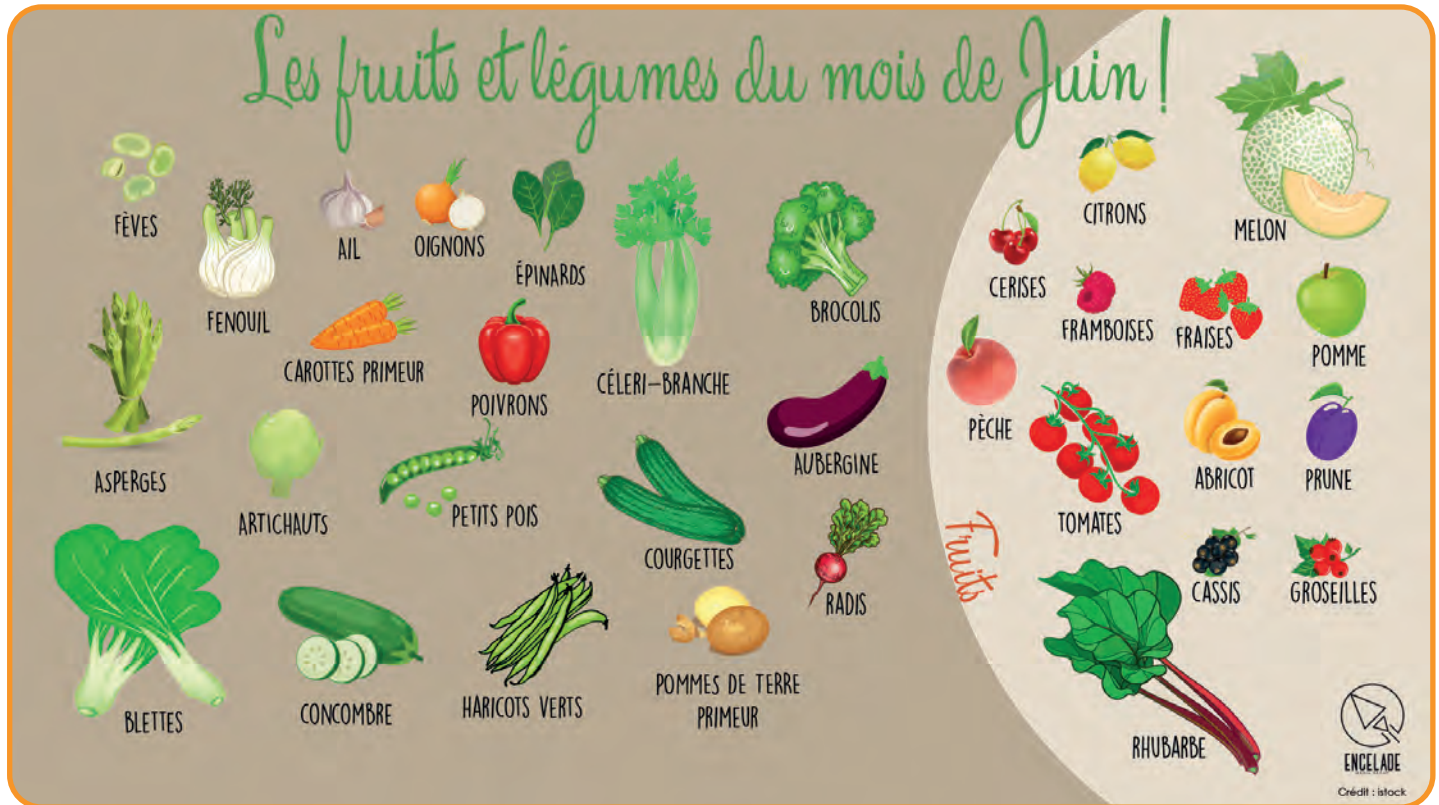
Romans jeunesse, prix littéraires, auteurs plébiscités, enfants, mangas... la bibliothèque a récemment fait l'acquisition d'un large panel de nouveaux ouvrages, qui correspondront à tous les âges et tous les genres. De nombreux livres ont également été prêtés par la Bibliothèque provinciale de Namur et seront disponibles jusqu'en septembre.

Pour ne citer que quelques auteurs : Amélie Nothomb, Julien Sandrel, Freida McFadden, Michel Bussi, Olivier Norek, Julia Deck, J.K. Rowling...

Ne tardez plus à venir nous rendre visite !

Les bénévoles de la bibliothèque





LE FRUIT DU MOIS DE JUIN, LA CERISE :

Le retour de la belle saison annonce aussi celui des fruits rouges, dont la cerise. Ajouter une touche de couleur vive à notre alimentation est un cadeau pour l'organisme. Crues, cuites, sur un gâteau ou cueillies directement sur leur arbre, ces fruits contiennent des vitamines A (bêta-carotènes) et C, des oméga-3 et oméga-6, ainsi que du cuivre et des fibres.

Les cerises, comme beaucoup d'autres fruits, présentent de nombreux bienfaits pour la santé :

- ▶ Elles préviennent les maladies cardiaques ;
- ▶ Elles améliorent la santé intestinale ;
- ▶ Elles réduisent l'inflammation ;
- ▶ Elles ont un indice glycémique bas ;
- ▶ Elles peuvent améliorer le sommeil ;
- ▶ Elles réduisent le vieillissement cellulaire.

Voyons maintenant sous quelles formes nous pouvons décliner les cerises pour profiter à la fois de son goût et de ses bienfaits !



VIE SOCIALE

ENTRÉE

Crostini de fromage frais et cerises

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- ▶ 12 petites tranches de baguette
- ▶ 20 cerises
- ▶ 250g de fromage de chèvre frais
- ▶ 3 cuillères à soupe de thym frais
- ▶ 3 cuillères à soupe de pignons de pin
- ▶ 1 filet d'huile d'olive
- ▶ Sel
- ▶ Poivre

PRÉPARATION :

1. Tartinez les tranches de pain avec le fromage de chèvre.
2. Rincez, dénoyautez les cerises et coupez-les en deux. Disposez-les sur le fromage et parsemez de thym effeuillé et de pignons de pin. Arrosez d'huile. Salez et poivrez.
3. Préchauffez le four à 160°C.
4. Disposez les toasts sur une plaque de cuisson et enfournez 15 minutes. Servez chaud.



PLAT

Coquelet aux cerises et lardons

INGRÉDIENTS POUR 2 PERSONNES :

- ▶ 1 coquelet
- ▶ 250g de cerises
- ▶ 100g d'oignons grelots
- ▶ 100g de lardons
- ▶ 1 échalote
- ▶ 30cl de bouillon de volaille
- ▶ 1 filet d'huile d'olive
- ▶ Sel
- ▶ Poivre

PRÉPARATION :

1. Allumez le four à 180°C.
2. Faites chauffer la cocotte sur le feu avec un peu d'huile d'olive, puis faites revenir le coquelet en le retournant de manière à ce qu'il soit bien doré sur tous les côtés.
3. Rincez les cerises.
4. Retirez le coquelet de la cocotte, puis faites dorer à leur tour les lardons, les oignons grelots épluchés et l'échalote épluchée et finement ciselée. Salez et poivrez.
5. Redéposez le coquelet dans la cocotte, ajoutez le bouillon et les cerises, mélangez, couvrez et enfournez environ 1h.
6. Servez bien chaud, directement dans la cocotte.

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four à 210°C.
2. Lavez et dénoyautez les cerises. Versez-les dans un plat à four, ajoutez 100g de sucre, mélangez et égalisez la surface.
3. Coupez le beurre en très petits morceaux, ajoutez 80g de sucre et la farine. Travaillez le tout du bout des doigts en effritant la pâte jusqu'à obtention d'un mélange ressemblant un peu à du sable mouillé.
4. Recouvrez les cerises avec cette préparation, égalisez la surface. Enfournez pour 30 minutes, jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée.

DESSERT

Crumble aux cerises

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES :

- ▶ 400g de cerises
- ▶ 180g de sucre semoule
- ▶ 100g de farine
- ▶ 80g de beurre



UN NOUVEAU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES ÂÎNÉS À VRESSE-SUR-SEMOIS

Le 25 mars dernier, le Conseil communal a élu les membres du nouveau Conseil Consultatif Communal des Âînés (CCCA) pour un mandat de 6 ans. Une tâche pas si évidente, le Conseil ayant reçu pas moins de 36 candidatures !

EN QUOI CONSISTE LE CCCA ?

Mis en place pour la première fois à Vresse en 2014, le CCCA a pour but d'assurer et d'améliorer la qualité de vie des aînés de la Commune. Sa mission principale est de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. Le CCCA dispose d'un rôle consultatif, le pouvoir de décision appartenant au Collège Communal et au Conseil Communal.

QUID DU CCCA DE VRESSE-SUR-SEMOIS ?

Le CCCA dénombre aujourd'hui 22 membres issus de 9 villages vressois différents, ce qui permet d'avoir un représentant pour (presque) chacun d'entre eux et de faire remonter toutes les réalités du terrain.

Depuis sa création, le CCCA de Vresse-sur-Semois a mis sur pied ou contribué à la réalisation de nombreux projets :

- Organisation des cafés-papote chaque troisième lundi du mois ;
- Cours de gymnastique pour les aînés ;
- Mise en place du Repair Café chaque troisième samedi du mois à Vresse-sur-Semois ;
- Mise à jour et distribution du guide des aînés ;
- Création de la bibliothèque de Vresse-sur-Semois ;
- Cours d'informatique pour les aînés, avec la collaboration de l'EPN ;
- Distribution de la Life Box ;
- Aide dans l'organisation du voyage des aînés ;
- Collaboration avec le PCS dans le cadre d'activités intergénérationnelles ;
- Autres...

CONTACT

Vous aussi, vous êtes attentif(ve) au bien-être des aînés dans notre Commune ?

Vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des activités du CCCA ou vous avez une proposition à leur soumettre ?

N'hésitez pas à consulter leur **groupe Facebook** (CCCA Vresse-sur-Semois) ou à **prendre contact avec son Président**, Mr Alain WILEMME à alain.wilemme@gmail.com – 0475/55.47.94, ou avec le Plan de Cohésion Sociale à anais.lambot@vresse-sur-semois.be – 0474/12.33.76.



Vous vous sentez seul(e), isolé(e) ou en difficulté ? Vous avez envie de faire de nouvelles rencontres, de découvrir des activités conviviales et de passer des moments chaleureux en bonne compagnie ?

Et si vous retrouviez le plaisir de discuter, de partager ou de vous divertir en toute simplicité ?

Le Plan de Cohésion Sociale de Vresse-sur-Semois vous propose de participer à des activités régulières et conviviales pour vous aider à recréer du lien et à retrouver la joie du quotidien.

Intéressé(e) ? N'hésitez pas à contacter le Plan de Cohésion Sociale au 0474/12.33.76 ou à anais.lambot@vresse-sur-semois.be pour en discuter !

Contact : anais.lambot@vresse-sur-semois.be - 0474/12.33.76
En collaboration avec la Maison Médicale de Bièvre



CULTURE & PATRIMOINE

PASSERELLE DE KELHAN ET PONT DE CLAIES

LE RETOUR TANT ATTENDU DES STRUCTURES ÉPHÉMÈRES DE LA SEMOIS

Au fil de l'eau, ces deux ponts sont devenus de véritables stars nationales. Ce millésime 2025 se devait donc d'être à la hauteur.

Réparés durant l'hiver et le printemps, préparés et installés dans le courant du mois de mai par l'équipe experte des ouvriers de la Commune de Vresse, avec quelques semaines d'avance sur l'année précédente, la passerelle de Kelhan et le Pont de Claies de Laforêt sont prêts pour la saison touristique à venir. Au gré des aléas météorologiques, ils devraient nous tenir compagnie jusqu'à la mi-septembre, période où les pluies reprennent le dessus et où le niveau de la Semois remonte substantiellement.

Située au nord des villages de Bohan et de Membre, sur l'un des méandres de la Semois, la Passerelle du lieu-dit de Kelhan permet de joindre les deux rives dans un écrin naturel protégé ainsi que d'accéder au point de vue du Jambon depuis un itinéraire alternatif. Attention à ne pas « trop » perturber la quiétude des lieux, la faune et la flore de la réserve naturelle Bohan-Membre vous en remerciera par un environnement des plus relaxants et vivifiants. Plusieurs itinéraires de balade, parfois assez sportifs, sont possibles aux alentours de cette petite structure en bois. Versants parfois abrupts et glissants, la prudence est donc de mise mais le paysage et l'atmosphère en valent l'effort.

Pour en savoir plus sur la réserve naturelle, n'hésitez pas à consulter le site internet : <https://ardenne-et-gaume.be/reserves-naturelles/bohan-membre/>

Juste au sud de Vresse, à moins de deux kilomètres du petit Pont Saint-Lambert, l'entrelacement de noisetiers du désormais célèbre Pont de Claies de Laforêt vous accueille à bois ouverts. Autrefois, des ponts de ce type fleurissaient partout sur la Semois, afin de permettre aux cultivateurs de rejoindre leurs plantations, notamment de tabac. Aujourd'hui, celui de Laforêt témoigne de ce passé et permet aux touristes et aux habitants de profiter du bon air ardennais. Ici aussi, un bon nombre de balades permettent de passer, à un moment ou un autre, voire par un petit détour, sur cette star estivale. Gare à la chute, même si cela donnerait aux kayakistes une pause « spectacle » bienvenue !

Pour plus d'informations, *contactez le Centre Touristique et Culturel de Vresse-sur-Semois ou venez directement à la Glycine +32 (0)61 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be*



C. photo : Denis Closon

CULTURE & PATRIMOINE

POÈME CITOYEN

FRÈRES HUMAINS

Le danger nucléaire, après Tchernobyl, a inspiré à une de nos concitoyennes particulièrement douée pour la poésie, les réflexions versifiées que voici :

Frères humains, levons-nous, voici l'heure dernière
Notre sang s'est figé aux veines nucléaires,
Nous frappant d'un seul coup.

Alors nous avons pris la barque pour Cythère
Enveloppant nos enfants dans un vaste désert
Mille BECQUERELS (*) vivent en nous.

Pourtant tous nos espoirs pendant des millénaires
Étaient dans notre race et leurs chaudes paupières
Rêvaient de « Caribou ».

Mais pourquoi fallait-il que dans notre atmosphère
Se partagent pour eux l'atome et la poussière ?
Dites ! sommes-nous fous ?

N'avons-nous qu'à offrir la folie meurtrière,
Terrorisme sanglant, pollution familière,
Partout ?

N'avons-nous pas compris que l'enfant de la terre
Nous avons dessiné un peu son ossuaire,
Oui... nous.

Et que Dieu déserté sans foi et sans prière
Nous avons vidé l'âme de tout ce qu'elle espère
Alors... debout !

(*) Dose Iode 131 radioactif.

Françoise Hollanders, Vitriaval

CULTURE & PATRIMOINE

ACADÉMIE

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE VRESSE-SUR-SEMOIS

propose des cours de Peinture pour adultes – ados le mercredi de 16h30 à 19h50 et/ ou le samedi de 9h à 12h20 et des cours de Pluridisciplinaire pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans, le samedi de 13h à 14h40.

L'Académie des Beaux-Arts participera à l'événement « Vresse Village d'Art » le dimanche 8/06 de 10h30 à 16h30.

L'exposition de fin d'année, des travaux des élèves, se déroulera le w-e du 21 et 22 juin, vernissage le 21/06 de 11 à 12h. Exposition accessible le samedi et le dimanche de 13 à 17h30.

A ces occasions il vous sera possible de rencontrer professeure et élèves, qui répondront à vos questions.

Les inscriptions auront lieu, le w-e de l'exposition ou à partir du mercredi 27 et samedi 30/08/2025 et jusqu'au 23/09/2025.

Le droit d'inscription Communauté française s'élèvera à 234€ pour les plus de 18 ans ou 94€ pour les jeunes à partir de 12 ans ou pour les étudiants inscrits en ESA ou en Promotion sociale. Des exemptions sont possibles, gratuité pour les personnes sous statut : BIM, GRAPA, chômeur complet indemnisé, cpas, invalide ou carte prof. Une attestation couvrant la date de la période d'inscription sera demandée.

L'Académie des Beaux-Arts participera également au « Rendez-vous de l'Été » par une exposition sur le thème de l'eau dans les couloirs et à la Bibliothèque. Belle visite.

Pour toutes informations contacter l'Académie des Beaux-Arts de Namur au 081/25 51 53 ou academie.beauxarts@gmail.com

<https://www.namur.be/fr/ma-ville/education/enseignement-artistique/academie-des-beaux-arts>



CULTURE & PATRIMOINE

CENTRE D'INTERPRÉTATION D'ART

QU'EST-CE DONC QUE LE BÉNÉZIT ?

Il s'agit d'un dictionnaire dont le nom complet ne laisse aucun doute sur son contenu : « dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays ». La première édition de cet ouvrage date de 1911 et est l'œuvre d'Emmanuel Bénézit qui lui donna son nom. Plusieurs fois réédité, il compte dans sa dernière version pas moins de quatorze volumes. En 1999, alors qu'est publiée la quatrième édition, un nouveau nom fait son entrée : **Jean-Jacques Rossbach**.

Ce peintre français, déjà connu à l'international, obtient ainsi une reconnaissance méritée. Né en 1949, il vit et travaille à Guignicourt-sur-Vence, dans les Ardennes françaises. Sa peinture abstraite et contemporaine est une poésie qu'il crée du bout de ses pinceaux en faisant danser les couleurs. Tantôt méthodique, tantôt spontanée, l'œuvre au caractère rebelle ose toutes les tailles. Les tableaux de Jean-Jacques Rossbach multiplient les touches de couleur à la bombe, éclats de verre, signes fétiches tout en gardant le trait à la première place. L'artiste s'est aussi consacré à des jeux de papiers. En découle des séries comme les « carrés d'Hermès ».

Sa carrière artistique l'amène à exposer en France, en Belgique, en Allemagne, en Suède, en Norvège, aux États-Unis ou même en Corée du Sud. Et dès ce samedi 21 juin, c'est au Centre d'Art de Vresse que vous pourrez le découvrir. Comme un regard par-dessus l'épaule, il expose ses œuvres récentes aux côtés des plus anciennes.

L'exposition est à découvrir du **21 juin au 31 août** tous les jours de 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-end et jours fériés.

Centre d'Interprétation d'Art de l'École de Vresse

www.fondation-chaidron.be



CULTURE & PATRIMOINE

LES EXPOSITIONS DE LA GLYCINE

C'EST L'ÉTÉ À LA GLYCINE ! DES ARTISTES TALENTUEUX VIENNENT ORNER NOS MURS.

On ne peut commencer cet article sans remercier le fidèle public pour leur présence lors des vernissages. Pour rappel, tout le monde est invité lors d'un vernissage, il s'agit d'un moment de partage entre un artiste et son public. Jean-Pierre Lambot, Commissaire Général au Tourisme honoraire présente les artistes avec cœur, joie et expertise. Venez comme vous êtes ou en habit du dimanche et buvez un verre dans une magnifique galerie, aucune obligation d'acheter ! Quelle chance d'avoir cette culture artistique à Vresse.

Voici donc le calendrier de cet été. Pour ce mois de juin, venez retrouver les œuvres de Katty CAMPINNE. Leur impressionnant travail de couleur ne saura manquer de vous surprendre. À ses côtés, la styliste Laurie ROME dévoile des robes en papier nées de ses tableaux. Un dialogue fascinant entre art et mode, entre matière, lumière et émotion. Au mois de juillet, ce sera le bertrigeois Henry BONTEMPS qui nous présentera ses aquarelles avec une exposition rétrospective de ses œuvres. On termine l'été par l'exposition de l'artiste Ingrid DEVLEMINCK qui a pour habitude de partager son art avec passion lors de nombreux cours et ateliers. Enfin, le mois de septembre accueillera le paysagiste Jean-Luc PIERRET, dont les techniques vous rappelleront les grands peintres ardennais qui ont marqué la fin du 20ème siècle.

Merci pour votre soutien, retrouvez une présentation détaillée de chaque artiste ci-dessous.

KATTY CAMPINNE ET LAURIE ROME

EXPOSITION du 31 mai au 25 juin 2025
VERRE DE L'AMITIÉ le 26 juin à 11h30

'Je serai présente le 31 mai, les 1er, 8, 9 et 26 juin ainsi que sur rendez-vous.'

Katty Campinne est une artiste peintre belge connue pour sa relation profonde avec la nature, qui est à la fois sa muse et son langage. Depuis plus de vingt ans, elle développe une œuvre singulière, nourrie de paysages imaginaires et de matières sensibles.



Ses tableaux bucoliques, aux accents fantastiques, invitent au rêve et à la contemplation. Ils révèlent une nature insolite, peuplée de formes étranges et joyeuses. Les couleurs vibrantes de ses compositions abstraites traduisent une émotion vive, une écoute attentive du monde végétal.

Elle peint à l'acrylique sur toile ou à l'émail sur aluminium, mais intègre aussi des matières naturelles comme le bois, le plâtre, le sable, la lave ou le verre, qui ajoutent à ses œuvres une texture organique, tantôt apaisante, tantôt volcanique.



CULTURE & PATRIMOINE

Son travail explore les contrastes : entre ciel orageux et calme, serein, entre l'inquiétude et l'espérance. Chaque œuvre est une invitation à entrer dans un univers symbolique où les arbres deviennent messagers, reflets de l'âme et des saisons intérieures. Katty Campinne ne peint pas le réel, mais un regard - le sien - et propose au spectateur d'y poser le sien en retour.

À travers ses expositions en Belgique et en France, elle œuvre depuis toujours à la promotion de l'art comme lieu de dialogue entre l'humain et la nature.

Découvrez tous les détails de notre première exposition thématique d'ensemble en page 50.

HENRY BONTEMPS

EXPOSITION du 29 juin au 28 juillet 2024
VERRE DE L'AMITIÉ le 5 juillet de 14h à 17h

Le peintre aquarelliste Henry Bontemps a été formé à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. Il peint depuis plus de 50 ans et s'est spécialisé dans la peinture à l'aquarelle. Durant toutes ces années il a exposé un très grand nombre de fois dans toute la Belgique ainsi qu'à l'étranger, notamment à Dublin et Belfast, à Stockholm, à Viterbo en Italie, durant plusieurs années en permanence à la « Galerie du Pont-Neuf » à Paris, etc.

Il a acquis un renom certain en tant qu'aquarelliste. Durant sa carrière il participa à plusieurs concours où il obtint des prix qui lui permirent de s'affirmer en tant qu'aquarelliste reconnu. Ainsi il obtint le « Prix Marie Howet ».

Faisant partie de l'Association Royale des Artistes Professionnels de Belgique le « Prix de l'Aquarelle



lui fut attribué lors d'un de leurs salons. A Bruxelles il reçut le « Prix Baron Steens ». Il reçut le « Prix de la Presse Belge » lors d'un salon du Mérite Artistique Européen au casino de Coxijde.

A Nouzonville (France) il reçut le « Prix César Blanchemanche ». Il exposa plusieurs fois à la Glycine où une amitié avec José Chaidron s'installa et où il fit la connaissance d'artistes de renom. Il habite Bertrix où il a son atelier et sa galerie

INGRID DEVLEMINCK

EXPOSITION du 2 au 27 août 2025
VERNISSAGE le 3 août à 11h30

Ingrid Devleminck a commencé mon parcours artistique par une formation en architecture à l'ISAI de Mons pendant 5 ans.

D'abord, en 2006, elle travaille la terre dans l'atelier CEC de Rochefort animé par Carole Mazier, Devleminck poursuivra ensuite son travail de la céramique aux Beaux-Arts de Marche-en-Famenne avec Ana-Belen Montero.



CULTURE & PATRIMOINE

2011 : l'envie de peindre lui reprend et Devlaminck se forme auprès de Lise Ricaille, peintre Marchoise.

La même année, elle participe avec son groupe FILA, au défilé « des Habits et Moi » organisé par le Centre Culturel de Marche-en-Famenne.

En 2012, après sa première exposition à Durbuy, le Centre Culturel propose à Devlaminck de donner cours de peinture pendant 5 ans. Ensuite, en 2015, le Centre Culturel de Marche-en-Famenne lui propose d'animer un atelier textile. Il consistera



en la création de costumes pour la pièce de théâtre « La Cité Sans Sommeil » En 2016, le Centre Culturel d'Havelange lui propose de donner cours pendant 4 ans.

Depuis 2021, Devlaminck anime des cours de peinture et céramique chez elle à Durbuy. Ses créations émergent d'un processus méditatif. Ses toiles sont inspirées, colorées et vivantes.

La beauté, la joie et le Sacré sont des valeurs essentielles qu'elle laisse s'exprimer à travers les formes et les couleurs, les matières et les volumes.

JEAN-LUC PIERRET

EXPOSITION du 30 août au 1er octobre 2025

VERNISSAGE le 31 août à 11h30

Jean-Luc Pierret s'inscrit dans la pure tradition des peintres paysagistes entre impressionnisme et expressionnisme. Sa devise pourrait être « de l'instinct à l'instant ».



Les peintres wallons qui l'ont toujours influencé sont nombreux : les ardennais (Albert Raty, Richard Heintz, Camille Barthélemy, Charles Delaite, Georges Strale), les mosans (Albert Dandoy, Théodore Baron, Marcel Lucas, George Lambillotte) ou René Demarcin (Hulsonniaux) qui fut d'ailleurs son maître et ami durant vingt ans.

Jean-Luc Pierret plante son chevalet çà et là au rythme des saisons, là où la lumière affolante et les rencontres inattendues le mènent. Il aime rencontrer les lieux mais aussi les gens qui les habitent. C'est une des raisons pour laquelle il peint toujours sur le motif, en pleine nature, s'imprégnant de tous les éléments, toutes les atmosphères.

Parce qu'il va à l'essentiel : la lumière et les formes simples, il a donné à sa peinture une expression vibrante. Ainsi s'efforce-t-il de saisir très vite cet instant privilégié qui exalte brusquement un paysage lorsque le soleil distille une lumière toute particulière. Son travail est à l'image même de cette nature qu'il saisit ainsi : nerveuse, instinctive, riche de matière. Et c'est tout naturellement qu'il ose la couleur avec ses contrastes et ses heurts, et cela lui réussit bien.



COURSES CYCLISTES

9 JUILLET 2025 COURSES CYCLISTES VRESSE-SUR-SEMOIS

Comme chaque année, le Trophée des grimpeurs Les courses de côtes de Vresse ont désormais acquis une solide réputation dans le calendrier des jeunes cyclistes.

Que ce soit chez les filles avec Shirin Van Anrooij ou chez les garçons avec R. Evenepoel, Junior Lecerf A. De Lie ou C. Uijtdebroeks... , ces talents désormais reconnus au niveau mondial ont tous été révélés à Vresse.

Innovation cette année, les courses seront organisées le mercredi 9 juillet avec départ et arrivée à Orchimont.

Dès 10h45, les filles de 17 à 23 ans devront d'abord parcourir un circuit passant par Bellefontaine, Petit-Fays, Vresse, Laforêt, Bohan, Hérissart, Nafraiture avant d'affronter à trois reprises la descente de Petit-Fays et la terrible côte d'Orchimont.

La grimpeuse de l'équipe AG Tess Moerman aura à cœur de se rappeler aux bons souvenirs des élèves de l'école de Pussemange qui l'avaient soutenue et encouragée lors de la première étape du Tour de la Semois 2024.

Nous devrions également retrouver au départ les voisins de la province de Luxembourg Emma Siegers et Lola Hardenne.

Les hommes de moins de 23 ans partiront à 14h15 pour 140km sur les mêmes routes avec deux grands circuits et 4 circuits locaux.

Cette année encore les concurrents belges les plus à l'aise sur les parcours vallonnés seront présents aux côtés de quelques équipes françaises et néerlandaises.

Les spectateurs passionnés de cyclisme ou simplement amateurs de sport et de spectacle sont attendus nombreux à l'arrivée et sur le circuit. Et si certains souhaitent collaborer à l'organisation en occupant un poste de signaleur ou apporter









Courses Cyclistes ORCHIMONT

MERCREDI 9 JUILLET 2025



COURSE DE CÔTES POUR DAMES ET HOMMES U23

DÉPART DAMES: 10H45 - ARRIVÉE VERS 13H00

DÉPART HOMMES: 14H15 - ARRIVÉE VERS 17H50

DÉPART ET ARRIVÉE/ RUE SAINT MARTIN ORCHIMONT

Avec la coopération des communes de Vresse s/S et de Bièvre - Zone de Police Houille-Semois

leur contribution via le sponsoring, ils peuvent prendre contact avec les organisateurs.

Merci de nous excuser dès à présent des quelques désagréments que ces manifestations pourraient occasionner. Un minimum de bienveillance permettra d'assurer la sécurité de tous.

Gino Verhasselt (Bohan) & Roger Nicolas (Sugny)

2ÈME ÉDITION



2 & 3 MAY 2025
VRESSE-SUR-SEMOIS



OG SPORT

Pour sa deuxième édition, l'Ardenne Rally Festival, à Vresse-sur-Semois, continue d'évoluer. Cet événement sports mécaniques a rassemblé environ 80 voitures de rallye dans la région, dont certaines plutôt mythiques. Les routes sont bien sûr fermées à la circulation, mais il n'y a pas de notion de chrono, juste du fun.

Le Britannique Nicky Gris, ancien copilote charismatique du Championnat du Monde aux côtés de Juha Kankkunen et de Colin McRae, pilotait une Toyota Celica des années 90.

Le public était aussi très heureux de voir **Bruno Thiry** au volant de la Subaru Impreza qu'il a ramenée à la 2ème place lors du Rallye d'Ypres... 1997!

L'Ardennais **Eric Cunin** s'alignait au volant de sa Skoda Fabia WRC, qui date du début des années 2000.

Des Audi, des Metro, des Ford, vieilles de 40, voire 50 ans, étaient aussi de la partie.



TRAIL



UNE CLASSIQUE DU TRAIL BELGE

Le Trail du Jambon s'impose au fil des éditions comme l'une des grandes classiques de la saison belge. Une nouvelle fois, l'épreuve a affiché complet, notamment grâce à la mise en valeur de la distance marathon. L'organisateur, Tanguy Berte, s'en félicite :

« Le marathon, que ce soit sur route ou en trail, reste une distance mythique. Même si on parle de "très court" dans le monde du trail, cela reste un défi. On essaie d'exploiter au mieux ce que la nature nous a offert. Depuis 2018, l'événement grandit chaque année. On est un peu victime de notre succès : on a dû refuser du monde pour garder une ambiance à taille humaine et familiale.

Le Luxembourgeois **Renaud Anselme** remporte le Trail du Jambon sur la distance "marathon" en 3 heures et 34 minutes, avec pas moins de 2.000 mètres de dénivelé positif.

Chez les dames, pas de surprise : **Hélène Dassy** s'impose. La spécialiste de l'ultra-trail découvrait pourtant l'épreuve vressoise pour la première fois.

L'équipe de Tanguy Berte vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine !



Agenda complet disponible sur www.vresse-sur-semois.be

Agenda des 8 communes du Pays de Bouillon sur www.paysdebouillon.be/agenda

RÉCURRENTES

- ▶ **BOHAN – Stage, atelier et démonstration de poterie** uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du Vieux Moulin 130A
CONTACT : 0485/18.99.78 – carlchantrie@hotmail.com
- ▶ **BOHAN – Méditation et la pleine conscience.** Toutes les semaines, 5 euros par activité, Mercredi 9h, 11h, 17h. Dimanche 10h. Rue Du Herdier 161
CONTACT : 0494821805
- ▶ **ORCHIMONT – Cours de yoga.** Tous les jeudis de 8h30 à 9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séances
CONTACT : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19
- ▶ **Balades nature Guidées et contées** sur demande (bilingue possible)
CONTACT : Eric Vincent - 0497 05 78 54 - semoisnature@gmail.com – site web : semoisnature.be
- ▶ **BOHAN – Stage, atelier et démonstration de poterie :** uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du Vieux Moulin 130A.
CONTACT : 0485 18 99 78 – carlchantrie@hotmail.com
- ▶ **VRESSE – Marché du terroir :** tous les 3e vendredi du mois d'avril à octobre. De 17h00 à 20h00.
CONTACT : 0472 56 58 56 – 061 46 58 38
- ▶ **BOHAN – Méditation et la pleine conscience :** toutes les semaines, 5 €/activité, mercredi 9h, 11h, 17h. dimanche 10h. Rue Du Herdier 161.
CONTACT : 0494 82 18 05
- ▶ **ORCHIMONT – Cours de yoga :** Tous les jeudis de 8h30 à 9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séances.
CONTACT : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477 26 27 19
- ▶ **VRESSE – Cours de gymnastique adaptée pour les aînés** le mardi de 10h à 11h.
CONTACT : 061 21 04 32 – 0486 06 53 15
- ▶ **VRESSE – Repair-café de Vresse-sur-Semois :** chaque 3e samedi du mois, de 9h00 à 12h00, venez faire réparer vos objets gratuitement. Rendez-vous à la salle du conseil communal ou à la salle du terroir de la Glycine.
CONTACT : 0474 12 33 76 - anais.lambot@vresse-sur-semois.be
- ▶ **VRESSE – Thema-avond rond Mentaal Welzijn :** elke laatste dinsdag vd maand, van 19u tot 21u. Inschrijving verplicht. 20€ per avond.
CONTACT : info@metamorfose.coach
- ▶ **20-06-25 – VRESSE : Vernissage de l'exposition « Jean-Jacques Rossbach » au Centre d'Interprétation d'Art :** 18h30 - vernissage de l'exposition dédiée à Jean-Jacques Rossbach.
CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be
- ▶ **21-06-25 – VRESSE : Fête de la Musique à Vresse :** traditionnelle fête de la musique du Conseil Culturel de Vresse. Groupes et musiciens amateurs et professionnels.
CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be
- ▶ **21/6/25 - 31/8/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Jean-Jacques Rossbach :** exposition au rez-de-chaussée, vernissage le 20 juin 2025 au CIA.
CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be
- ▶ **21-06-25 – ALLE : Trail de l'Alletante 2025 :** "Le 21 juin, le trail de l'Alletante revient dans la vallée de la Semois. 4 distances possibles au départ de Alle-sur-Semois. Secrétariat et horaire pour le retrait des dossards : Vendredi 20/06 de 18h-21h. Samedi 21/06 à partir de 6h30. Circuits : 46K 2700+ Kids 4K 223+ 29K 1600+ 14K 640+. Informations et les inscriptions sur le site internet de l'événement : <https://www.alletante.be>
CONTACT : alletante5550@gmail.com
- ▶ **27/06/25 - 31/07/25 – VRESSE : Exposition de la Glycine :** exposition d'Henry Bontemps. Entrée libre.
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be
- ▶ **29-06-25 – ALLE : Marche ADEPS de la Sympho'lie d'Orchimont :** départ de la salle communale de Alle-sur-Semois de 8 à 18h. Initiation au maniement d'une joëlette. Barbecue sur réservation
CONTACT : 0472 75 24 78 - 0472 08 15 77
- ▶ **29-06-25 – ORCHIMONT : Concert : les Plaisirs Dorcimont XV :** concert de clôture des journées musicales d'Orchimont 2025, avec les participants du stage "Les Plaisirs Dorcimont XV". Accompagnement au clavecin. Église Saint-Martin d'Orchimont à 17h00. Entrée gratuite et concert ouvert à tous.
- ▶ **27/06/25 - 30/06/25 – SUGNY : Kermesse du village :** du 27 au 30 juin de 18h00 à 3h00, fête du village de Sugny. À la salle des fêtes de Sugny, Place St-Martin
CONTACT : CRUL Elie - 0478 82 05 27
- ▶ **05/04/25 - 15/06/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Georges Strale :** exposition-vente : 2 salles dédiées à Georges Strale, vernissage le 4 avril 2025 au CIA.
CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be

JUIN

- ▶ **30/05/25 - 26/06/25 VRESSE Exposition de la Glycine :** exposition de Katty Campinne. Entrée libre. Vernissage le 01 juin 2025 à la Glycine.
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be
- ▶ **20-06-25 – VRESSE : Le Marché du Terroir à Vresse :** marché des producteurs locaux dès 17h00 et jusqu'à 20h00 à l'Espace Cognaut. Thème "Fête de la musique".
CONTACT : 0472 56 58 56 – 061 46 58 38

Vresse-sur-Semois
samedi 21 juin 2025

Fête de la Musique



dès 17h 30 - Espace Cognaut
Scène ouverte - Subway to Venus
(Marion Duplicy) - ABBA Live
The Cover Store - Alan V

AGENDA 2025 DU CAFÉ PAPOTE

19 MAI A 14H : après-midi jeux de société et rencontres à la salle d'Orchimont

16 JUIN A 14H : promenade (à pied ou en VTT) à Vresse-sur-Semois

Inscriptions/infos : 0474/12.33.76
anais.lambot@vresse-sur-semois.be



MARCHE ADEPS

29 juin 2025

ALLE-SUR SEMOIS

5-10-15-20 KM



0472/75.24.78
0472/08.15.77



salle Joseph Pierret
(Rue Dr Théodule
Delogne)



Barbecue 3 viandes
+crudités
(sur réservation)

ORGANISÉE PAR LE GROUPE VOCAL **SYMPHO'Lie** D'ORCHIMONT

JUILLET

- ▶ **27/06/25 - 31/07/25 - VRESSE : Exposition de la Glycine** : exposition d'Henry Bontemps. Entrée libre.
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be
- ▶ **05-07-25 - VRESSE : Les rendez-vous de l'été à Vresse** : journée d'activités liées à l'eau, en bord de Semois vressoise, par le Conseil Culturel de Vresse, avec le soutien de la province de Namur et du Centre culturel de Dinant
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be
- ▶ **06-07-25 - HÉRISSON : Randonnée équestre pour attelages et cavaliers** : départ libre à Hérisson de 8h00 à 10h00. Retour pour le repas. Journée détente sportive.
CONTACT : C. Lurkin - 0472 45 06 92 - lurkinceline@gmail.com
- ▶ **09-07-25 - ORCHIMONT : Cyclisme : course de côte de Vresse - Dames et Hommes U23** : départ dames à 10h45 - arrivée vers 13h00. Départ hommes à 14h15 - arrivée vers 17h50. Départs et arrivées à la rue saint martin à Orchimont.
CONTACT : https://www.agtourdela-semois.com/
- ▶ **14/07/25 - 18/07/25 - LAFORÊT : Inventaire Invertébrés** - Réserves de l'association en Semois occidentale et orientale : de 9h30 à 17h, gestion des réserves naturelles, inventaire des invertébrés, organisation de Natuurpunt. Participation à une ou plusieurs journées possibles au choix. RDV : Gîte « Laforestière », près l'église de Laforêt, rue Sainte Agathe, 73 à 5550 Laforêt). PAF : gratuit.
CONTACT : P. Hendrickx - 0471 531 885 - peter_hendrickx@belgacom.net



CONFERENCE

La guerre 40-45 à Bohan :
regards d'enfants et
parcours de héros oubliés

par
Mr Dominique LAMBERT

Professeur à l'Université de Namur
Président du CeDoBo

Samedi **21**
juin 2025

à 16 h
Ecole de Bohan
Rue de Mont-les-Champs
5550 BOHAN

Gratuit - Inscription souhaitée à la maison du tourisme
061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be

► **15-07-25 – BOHAN : Marché nocturne de Bohan :** marché nocturne dans les rues de Bohan.
CONTACT : syndicatinitiativebohan@gmail.com

► **15-07-25 – VRESSE : Rando' cyclo accompagnée :** parcours de randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit. **CONTACT :** 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be

► **18-07-25 – VRESSE : Le Marché du Terroir à Vresse :** marché des producteurs locaux dès 17h00 et jusqu'à 20h00 à l'Espace Cognaut. Thème "Marché au bord de l'eau".
CONTACT : 0472 56 58 56 - 061 46 58 38



► **19-07-25 – BOHAN : Feu d'artifice et Bal aux lampions de Bohan :** feu d'artifice et bal aux lampions du village de Bohan.
CONTACT : syndicatinitiativebohan@gmail.com

► **19/07/25 - 20/7/25 – LAFORÊT : Foire artisanale de l'Ardennaise "Kermesse d'Antan" :** foire artisanale de Laforêt par l'ASBL l'Ardennaise. Course de caisses à savon et autres animations.
CONTACT : ASBL l'Ardennaise +32 472 89 26 67 - asbl@laforet.skynet.be

► **20-07-25 – ALLE : Journée "Pastis Pétanque" :** à partir de 9h30, festivités comprenant un tournoi de pétanque organisée par les Banc'Alle, sur le site du terrain de football de Alle-sur-Semois.
CONTACT : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61556890492452>

► **22-07-25 – VRESSE : Rando' cyclo accompagnée :** parcours de randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit. **CONTACT :** 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be

► **27-07-25 – BOHAN : Marché artisanal de Bohan :** marché artisanal dans les rues de Bohan, le 27 juillet.
CONTACT : syndicatinitiativebohan@gmail.com

► **29-07-25 – VRESSE : Rando' cyclo accompagnée :** parcours de randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit.
CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be

► **30-07-25 – VRESSE : Cyclisme pro « Ethias » Tour de Wallonie 2025 :** course cycliste pour coureurs professionnels. Site internet : <https://www.trworg.be/lethias-tour-de-wallonie-chaque-ete-dans-toutes-les-regions/>

► **21/6/25 - 31/8/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Jean-Jacques Rossbach :** exposition au rez-de-chaussée, vernissage le 20 juin 2025 au CIA.
CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be

AOÛT

► **01/08/25 - 28/08/25 – VRESSE : Exposition de la Glycine :** exposition d'Ingrid Devleminck. Entrée libre. Vernissage le 3 août à la Glycine.
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be

► **01/08/25 - 3/08/25 – VRESSE : « Vresse Beerstival » :** festival des bières spéciales à Vresse-sur-Semois, différentes brasseries présentes, bar du Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois.
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be

► **03-08-25 – SUGNY : Brocante du Comité des Sorcières :** grande brocante de Sugny, organisé par le Comité des Sorcières. Meubles anciens, objets d'époque, trouvailles vintage. Petite restauration et bar. Entrée gratuite.
CONTACT : 0474 62 77 31

► **05-08-25 – BOHAN : Marché nocturne de Bohan :** marché nocturne dans les rues de Bohan.
CONTACT : syndicatinitiativebohan@gmail.com

► **05-08-25 – VRESSE : Rando' cyclo accompagnée :** parcours de randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit. **CONTACT :** 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be

► **09-08-25 – LAFORÊT : Festival de cinéma itinérant à vélo :** « je pédale pour mon film » une initiative d'Autour du cycle et du Parc Naturel de l'Ardenne méridionale. À la brasserie du Serpolet, à Laforêt. 12-08-25 – VRESSE : Rando' cyclo accompagnée : parcours de randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit. **CONTACT :** 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be

► **15-08-25 – VRESSE : Le Marché du Terroir à Vresse :** marché des producteurs locaux dès 17h00 et jusqu'à 20h00 à l'Espace Cognaut. Thème "Fête foraine".
CONTACT : 0472 56 58 56 - 061 46 58 38

GRANDE BROCANTE À SUGNY

Organisée par le Comité des Sorcières
DIMANCHE 3 AOÛT 2025



Meubles anciens,
objets d'époque,
trouvailles vintage...

Petite restauration
et bar

Ambiance festive
garantie !

Infos: 0474/627731

Bienvenue à tous !

► **15-08-25 – VRESSE : Randonnée VTT du Trèfle Vressois :** départ de l'Espace Cognaut de 7h30 à 11h30. Ravitailllements, bar, barbecue, bike-wash. 4 boucles de 17km / 1 parcours familial de 11km. Organisation du Syndicat d'Initiative de Vresse-Membre-Laforêt.
CONTACT : 0476 24 88 79 - si.vml5550@gmail.com

► **16-08-25 – VRESSE : Marché artisanal du Camping "La Bonne Heure" :** de 10h30 à 18h00 au camping La Bonne Heure, rue de Charleville 2B à Membre-sur-Semois. Une quinzaine d'artisans et apéro concert.
CONTACT : www.bonneheure.be

► **17-08-25 – VRESSE : Rassemblement de Teckels : balade guidée :** balade guidée de 6km "Pont de Claies et Légendes". Accueil de 9h00 à 10h00 à la Maison communale de Vresse. Départ de la balade à 10h30. Organisation par le comité "Bien vivre à Vresse". Participation simple : 12€/adulte / Participation et repas : 20€/personne (pain saucisse artisanal), somme à verser pour le 14/08/25 sur le compte BE61 0018 6391 4917 (communication : teckels - nom prénom - email - nombre de personnes).
CONTACT : 0471 83 98 80 - horiondada@hotmail.com

► **19-08-25 – VRESSE : Rando' cyclo accompagnée :** parcours de randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitailllement et son matériel de réparation). Gratuit.
CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be

► **29/08/25 - 2/10/25 – VRESSE :** Exposition de la Glycine : exposition de Jean-Luc Pierret. Entrée libre. Vernissage le 31 août à la Glycine.
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be



VRESSE-SUR-SEMOIS - ESPACE COGNAUT

MARCHÉ DU TERRAIR

VENDREDI 15 AOÛT 2025
17H - 20H

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE

De nombreux producteurs et
artisans locaux ainsi que des
activités gratuites pour les enfants !

► **31-08-25 – ALLE : Marche des écoles de la commune de Vresse :** le 31 août, les écoles de Vresse se réunissent pour la première édition de la « Marche de la rentrée » qui se déroulera à Alle. Organisation de l'équipe éducative de la commune de Vresse.
CONTACT : https://www.facebook.com/events/697787272684595?active_tab=about

► **21/6/25 - 31/8/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Jean-Jacques Rossbach :** exposition au rez-de-chaussée, vernissage le 20 juin 2025 au CIA.
CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be

SEPTEMBRE

► **29/08/25 - 2/10/25 – VRESSE : Exposition de la Glycine :** exposition de Jean-Luc Pierret. Entrée libre. Vernissage le 31 août à la Glycine.
CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be

► **6/09/25 - 07/09/25 – VRESSE : Rallye de la Semois :** 23e édition du Rallye de la Semois Promo Racing.
CONTACT : <https://www.promoracing.be/contact/>

► **13/09/25 - 14/09/25 – BOHAN : Brocante d'automne de Bohan :** le weekend du 13 et 14 septembre, la brocante d'automne du syndicat d'initiative de Bohan revient.
CONTACT : syndicatinitiative debohan@gmail.com



▶ **14-09-25 – VRESSE : Marche Gourmande à Vresse :**
Balade gastronomique de plus ou moins 10 km au cœur de la vallée de la Semois. Départ de Vresse-sur-Semois. Organisation du Conseil Culturel de Vresse, avec l'ADL de Bièvre et Vresse-sur-Semois.
CONTACT : 061 46 58 38 - adl.bievre.vresse@gmail.com

▶ **19-09-25 – VRESSE : Le Marché du Terroir à Vresse :**
marché des producteurs locaux dès 17h00 et jusqu'à 20h00 à l'Espace Cognaut. Thème "Marché d'Automne".
CONTACT : 0472 56 58 56 - 061 46 58 38

▶ **20-09-25 – ALLE : Vide-dressing ELLE et ALLE :** de 09h00 à 16h00, vente de seconde main à la salle des fêtes de Alle-sur-Semois.
CONTACT : HANCHIR Sophie - 0475/35.73.70

▶ **6/9/25 - 16/11/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Jacques Chaidron :** exposition au rez-de-chaussée, vernissage le 05 septembre 2025 au CIA.
CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be



M E M B R E 19 OCTOBRE 2025 CONCERT SENSATIONNEL

Et il l'est tellement que les organisateurs, les Amis de l'Orgue de Membre et le Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois, ne résistent pas au plaisir de vous l'annoncer dès maintenant.

Il s'agit d'un concert orgue et orchestre qui réunira dans l'église de Membre les 12 jeunes musiciens de l'orchestre baroque Les Muffatti et Bart Jacobs, l'organiste de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles. Le programme, flamboyant, intitulé « Mr Handel's Invention », vous fera découvrir quatre splendides concertos de compositeurs anglais maîtres du genre, dans la mouvance du grand G.F. Handel.

Pour l'orgue de Membre, ce sera aussi l'occasion de se mesurer à l'un des meilleurs orchestres baroques du moment, pour lequel la presse musicale internationale ne tarit pas d'éloges, à propos notamment de 2 CD récents consacrés à J.S. Bach.

À vos agendas !.

Henri Lambert

DIVERTISSEMENT

MOTS CROISÉS

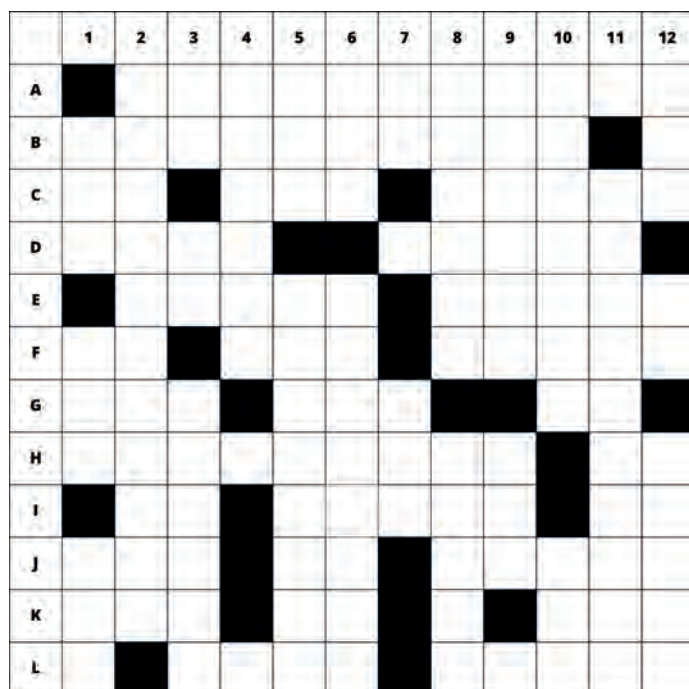
MOTS CROISÉS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2025 (PROPOSÉS PAR MARCEL TELLIER)

HORizontalement

- A. Handicaper
- B. Libéré
- C. Obstacle – Troupe armée – Assemblage de fils
- D. On peut s'y coucher – Jusqu'à la corde
- E. Phosphate naturel - Rongé
- F. Iridium – Peut être cadre – Juda le fit
- G. Désert – Sigle syndical – Cérium inversé
- H. Petit linge – Toujours le premier
- I. Forêt en patois – Cria comme un oiseau - Calcium
- J. Sur le Danube – Note de musique – Ouvertures de violon
- K. Crié dans les bois – Etat à la naissance - Démonstratif
- L. Suinter – Publiée

Verticalement

- 1. Apport du mariage – Soin médical – Arrosé par la Reuss
- 2. Impression pénible
- 3. Contraction – Fait les grandes rivières – Petits génies
- 4. Certain château
- 5. Peuvent faire outrage – Composition musicale mélancolique
- 6. Vélo de sport – Adeptes de la tenderie
- 7. Peut être noir – Monter sans selle
- 8. Gratter – Souvent terrestre
- 9. Substance des dents – Source de vie
- 10. Grondé – Très proche
- 11. Formulées
- 12. Voie – Deux voyelles – Tamise



A Renvoyer À :

MAISON DU TOURISME
RUE ALBERT RATY 83
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Pour le 20 août 2025 au plus tard.

Merci de mentionner «Mots croisés» sur votre enveloppe.

NOM:

Prénom:

Adresse:

La grille doit être dûment complétée et renvoyée uniquement sur l'originale du bulletin communal (les photocopies ne seront pas acceptées).

GAGNANTS DES MOTS CROISÉS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
SUR 34 GRILLES RENTRÉES, VOICI LE NOM DES TROIS GAGNANTS :

THIERRY LEPAGE DE BOHAN
VALÉRIE DAMIEN DE ALLE
JACQUES RAVEDOVITZ DE SUGNY

VOTRE LOT EST À RETIRER AU CENTRE TOURISTIQUE ET CULTUREL DE VRESSE-SUR-SEMOIS POUR
LE 20 AOÛT 2025 AU PLUS TARD.

FÉLICITATIONS À TOUS !

Vresse-sur-Semois

MARCHÉ DU TERRAIR

Au bord de l'eau

DÈS 17 H - 18 JUILLET 2025



Concert de «Rumba Latina»

PUBLICITÉS